

Univerzita Karlova v Praze  
Pedagogická fakulta  
Katedra francouzského jazyka a literatury

# DIPLOMOVÁ PRÁCE

## La réforme de l'orthographe française de 1990

**Vedoucí diplomové práce:** Mgr. Tomáš Klinka

**Autor diplomové práce:** Kateřina Kaderová

**Obor studia:** Učitelství pro SŠ: angličtina – francouzština

**Rok dokončení práce:** 2012

Prohlašuji, že diplomovou práci s názvem *La réforme de l'orthographe française de 1990* jsem vypracovala samostatně. Použitou literaturu a podkladové materiály uvádím v příloženém seznamu literatury.

V Praze dne 15. listopadu 2012

.....

podpis

## **Abstrakt česky:**

Název diplomové práce: Reforma francouzského pravopisu z roku 1990

Klíčová slova: francouzština, reforma pravopisu, 1990, nový pravopis, učitelé, Česká republika

Abstrakt:

Více jak 20 let po své publikaci nemá reforma francouzského pravopisu z roku 1990 stále své jasné místo. Vzrušené debaty pomalu utichají a přichází čas zamyslet se nad tím, jak s ní dále naložit. V této diplomové práci představíme reformu v celé její šíři a zaměříme se zejména na školní prostředí, které má na její rozšíření zásadní vliv. Cílem práce je posbírat dostatek podkladů, které nám umožní formulovat doporučení pro české učitele francouzštiny, jak se postavit k reformě, zda ji zapojit do výuky a v jaké míře. Reforma se pomalu prosazuje zejména díky úsilí jejích podporovatelů. Ve francouzském školství už má oporu i v oficiálních dokumentech, ale v České republice samozřejmě nic předepsané není. Pomocí výzkumu mezi českými pedagogy jsme zjistili, že informovanost o novém pravopisu je poměrně vysoká a vztah k němu relativně kladný. Někteří učitelé již nové formy ve výuce používají a další se k nim mohou přidat po uvážení všech pro a proti.

## **Abstrakt anglicky:**

Název diplomové práce: The Reform of the French orthography in 1990

Klíčová slova: French, reform of orthography, 1990, new orthography, teachers, the Czech Republic

Abstrakt:

The reform of the French orthography from 1990 has not a clear position more than twenty years after its publication. Lively debates about it are calming down and it is high time to think about its future. We are going to present the reform in the whole in this work with the emphasis to the school environment which has a decisive influence to its expansion. The aim of the work is to gather enough data to formulate recommendations to Czech teachers about how to treat the reform and how much of it include in the lessons, if anything. The reform is gradually spreading especially thanks to the effort of its supporters. In French schools, it has been finally officialised but there are no rules in the Czech Republic. By means of a research among Czech teachers, we have realized that they are quite informed about the new orthography and their approach is rather positive. Some of them have been already teaching the new forms and others can join them after considering all pros and cons.

# Table des matières

Introduction.....	5
1 Le déroulement de la réforme .....	8
1.1 L'histoire des réformes précédentes.....	8
1.1.1 La création de l'Académie française.....	9
1.1.2 Les dictionnaires de l'Académie.....	10
1.1.3 L'intervention de l'État.....	12
1.1.4 Les années soixante-dix et quatre-vingts .....	13
1.2 Les évènements de 1988 à 1991.....	14
1.2.1 Les premiers avis concernant une réforme possible .....	14
1.2.2 Le début du travail .....	16
1.2.3 Les oppositions .....	16
1.2.4 La publication du Rapport.....	16
1.2.5 Application – oui ou non ?.....	17
2 Les principaux acteurs de la réforme de 1990 .....	19
2.1 L'Académie française.....	19
2.2 Le Conseil supérieur de la langue française.....	20
2.3 Le groupe de travail.....	22
3 La description de la réforme .....	23
3.1 Les accents.....	25
3.1.1 L'accent aigu.....	25
3.1.2 L'accent grave.....	25
3.1.3 L'accent circonflexe.....	26
3.1.4 Le tréma .....	26
3.2 Les mots composés.....	26
3.3 L'accord du participe passé.....	27
3.4 Le pluriel de mots étrangers .....	28
3.5 La correction d'anomalies .....	28
3.6 Les recommandations aux lexicographes et créateurs de mots nouveaux ..	29
4 Ce qui est resté de la réforme vingt ans après.....	30
4.1 Le point en 2005.....	30
4.2 Les nouveautés .....	33
4.3 La nouvelle orthographe et l'enseignement .....	37
4.4 L'avenir ?.....	41
5 La recherche.....	43

5.1	La méthodologie.....	43
5.1.1	Les buts .....	43
5.1.2	L'échantillon .....	44
5.1.3	Le questionnaire .....	45
5.1.4	Le traitement des résultats.....	48
5.2	Les résultats .....	49
5.2.1	Les types de fautes .....	54
5.3	La conclusion du sondage .....	58
	Conclusion .....	62
	Resumé.....	65
	Bibliographie.....	71
	Livres .....	71
	Articles .....	71
	Internet .....	73
	Annexes.....	76
	Annexe 1 – Le questionnaire .....	76
	Annexe 2 – Les graphiques .....	79

# Introduction

L'orthographe est une partie intégrante de chaque langue. Celui qui veut maîtriser toutes les quatre compétences – compréhension écrite et orale et production écrite et orale ne peut pas se passer sans sa connaissance. Son apprentissage est long et difficile, mais enrichit l'utilisateur de la langue considérablement. L'orthographe a ses règles et régularités, toutefois parfois cachées. Leur étude nous amène dans l'histoire, car les raisons sont souvent étymologiques. Nous apprenons que le français a évolué tout comme son orthographe – rien n'est pas stable et invariable. En conséquence, il faut un organisme pour l'unifier. En France, l'Académie française a été établie pour imposer une forme unique et veiller sur les changements. Elle a exercé son pouvoir en publiant des dictionnaires. Au 20<sup>ème</sup> siècle, elle a en peu reculé et les réformes ont affaibli jusqu'à arriver à la dernière en 1990. Cette réforme est particulièrement intéressante, car elle a incité beaucoup de débats et divisé les Français en deux camps – les supporteurs et les opposants. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour choisir ce thème.

Ce mémoire examinera les *Rectifications* de l'orthographe française de 1990 de différents points de vue. Le terme « rectifications » a été finalement préféré à la « réforme » pour apaiser une vive opposition publique. Il est nécessaire de se familiariser avec les détails pour pouvoir se faire son propre avis. Les buts de ce mémoire sont d'abord personnels – acquérir une connaissance profonde des dernières turbulences autour de l'orthographe française. En se préparant pour la carrière éducative, il serait aussi utile de savoir dans quelle mesure il est convenable d'enseigner la nouvelle orthographe. La situation en République tchèque sera comparée avec celle en France. Alors qu'en Hexagone, les autorités peuvent prescrire les règles, chez nous, la décision est individuelle. Le but est donc de rassembler suffisamment d'informations pour faire des recommandations aux professeurs tchèques. Ensuite, le mémoire

pourrait aider à diffuser les informations sur la nouvelle orthographe en République tchèque où il n'y en a pas beaucoup.

Le mémoire élargit le mémoire de licence du même auteur qui se concentrait surtout sur les turbulences autour des *Rectifications*. L'accent sur les conditions dans l'enseignement y est ajouté. Ainsi, on situera les *Rectifications* dans le contexte historique esquissé plus haut, car leur continuité avec les événements précédents est essentielle. Ensuite, pour bien comprendre la dernière réforme, il y aura la description de son préparation, des principaux acteurs et de son contenu. Puis, son état actuel est important pour les gens aujourd'hui – qui l'utilise et pourquoi, qui l'évite, qui est obligé de la respecter etc. Le mémoire tâchera de recueillir le plus d'informations utiles possibles.

Après, les conditions dans le secteur éducatif français et québécois seront traités – les règlements, les manuels, les expériences des professeurs français et les avis. Il n'y a pas beaucoup d'informations disponibles sur la République tchèque. Une enquête sera donc organisée pour remplir ce vide. Les professeurs du français à Plzeň et les futurs enseignants à l'Université Charles seront questionnés sur leur connaissance de la nouvelle orthographe, leur avis là-dessus, leurs expériences avec les nouveautés et les points problématiques dans l'enseignement de l'orthographe. Les résultats permettront d'analyser les spécificités tchèques et recommander aux enseignants une conduite appropriée.

En ce qui concerne des méthodes envisagées, il y en aura plusieurs. Pour commencer, le mémoire est rédigé d'après les nouvelles directives du département de la langue française et la littérature française. Au début, les livres, les magazines et l'internet seront étudiés afin de décrire l'histoire, les responsables et l'évolution de la réforme. On ne doit pas omettre le document officiel – *Les rectifications de l'orthographe* – publié par le Conseil supérieur de la langue française. Dans la deuxième partie, une recherche sociologique est choisie – une enquête à l'aide des questionnaires distribués par mail. L'hypothèse



fondamentale est que les professeurs tchèques ne seront pas trop informés des *Rectifications* et par conséquent, qu'ils ne seront pas prêts à les intégrer dans les cours. Néanmoins, certains ont pu les rencontrer. Ainsi, le questionnaire a deux parties – une pour les gens qui ont entendu parler de la nouvelle orthographe et une pour ceux qui n'en savent rien. Quelques questions sont en commun. La plupart des questions peut être évaluée par des méthodes statistiques. Les graphiques acquis sont joints en annexe (annexe 2) tout comme le questionnaire (annexe 1). Finalement, il est indispensable de mettre tout ensemble et d'en tirer les conclusions.

# 1 Le déroulement de la réforme

La réforme de 1990 n'était pas isolée dans l'histoire de la langue française. Elle fait partie des réformes successives de l'Académie, puis de quelques projets échoués notamment au 20<sup>ème</sup> siècle. S'orienter dans cette histoire est important pour comprendre pourquoi les *Rectifications* sont telles qu'elles sont. Ensuite, nous allons présenter les événements des années 1988 à 1991, donc tout ce qui était directement lié avec la réforme de 1990. Toutes ces péripéties ont influencé l'adoption des *Rectifications* dans les années suivantes qui n'était pas très enthousiasmée.

## 1.1 L'histoire des réformes précédentes

Le mot orthographe vient du mot latin *orthographia* et des mots grecques *ortho-* et *graphie*<sup>1</sup> qui signifient *écrire* et *correctement*<sup>2</sup>. L'écriture peut être idéographique (notant les mots) ou alphabétique-phonétique (notant les sons). Le français se situe au milieu des deux.

L'orthographe française appartient à tout le monde parce que tout le monde l'utilise. Dans l'histoire, il y avait moins de gens qui savaient écrire qu'aujourd'hui, donc c'était plus facile de s'en occuper. Maintenant, presque chacun sait lire et écrire, l'orthographe est en effet enseignée à l'école. Son usage évolue, on n'écrit plus de la même façon que quelques siècles auparavant, comme le montre l'exemple suivant :

---

<sup>1</sup> ROBERT, Paul; JOSETTE, Rey-Debove; REY, Alain. *Le nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert – SEJER, 2008. p. 1763.

<sup>2</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe*. Paris: Presses Universitaires de France, 1992. p. 3.

« Une Grenouille vid un Bœuf,  
Qui luy sembla de belle taille.  
Elle qui n'estoit pas grosse en  
tout comme un œuf [...] ]  
Édition originale des *Fables* de  
La Fontaine (XVII<sup>e</sup> siècle)

*Une grenouille vit un bœuf  
Qui lui sembla de belle taille.  
Elle, qui n'étoit pas grosse en  
tout comme un œuf [...] ]  
Édition des *Fables* de  
La Fontaine de 1802*

*Une grenouille vit un bœuf  
Qui lui sembla de belle taille.  
Elle, qui n'était pas grosse en  
tout comme un œuf [...] ]  
Orthographe d'aujourd'hui »<sup>3</sup>*

Les changements démontrés dans ces exemples sont dus aux réformes de l'Académie française – l'acteur principal du développement de l'orthographe au cours des siècles derniers.

### **1.1.1 La création de l'Académie française**

Comme la langue orale, l'orthographe a évolué pendant des siècles. Le besoin de fixer son usage est survenu pour la première fois au début de l'imprimerie. En conséquence, les imprimeurs possédaient longtemps un pouvoir incontestable d'imposer des règles. Plus tard, ils le partageaient avec les éditeurs et les responsables de dictionnaires. Personne ne mettait leur droit en doute, car il y avait très peu de gens qui savaient lire et écrire.

Le premier changement est venu en 1635, l'an où cardinal Richelieu a décidé de créer l'Académie française. A cette époque-là, le français était loin d'être unique. En réalité, il y avait plusieurs dialectes et variantes de la langue. La tâche principale de l'Académie était de donner des règles au français et de l'unifier. Pour cela, il fallait choisir quel français suivre. L'Académie française « s'est attachée à l'ancienne Orthographe recuë parmi tous les gens de

---

<sup>3</sup> *La nouvelle orthographe et l'enseignement*. [pdf]. RENOUVO, 2009. [cit. 21 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.renouvo.org/enseignement.pdf>>. p. 2.

lettres, parce qu'elle ayde à faire connoistre l'Origine des mots»<sup>4</sup>. Cette déclaration sert aussi comme un exemple du changement de l'orthographe – nous n'écrivons plus *ayde* ni *connoistre*. Dès lors, c'était donc elle qui veillait sur la langue française. Pour atteindre ce but, elle publiait le dictionnaire. A chaque reprise, il y avait beaucoup de mots plus ou moins modifiés. Donc, les réformes de l'orthographe étaient assez courantes, l'orthographe évoluait de même façon que la langue orale. Pourtant, au début des années 1990, certains gens croyaient que la tentative de rectifier l'orthographe est quelque chose de nouveau, qu'on touche à un système stable et bien établi.

### 1.1.2 Les dictionnaires de l'Académie

Au 17<sup>ème</sup> siècle, l'Académie a choisi de suivre l'ancienne orthographe « qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes »<sup>5</sup>. Le travail sur la première édition du dictionnaire a duré presque soixante ans, il n'a été publié qu'en 1694. En plus, les mots étaient rangés par famille et non par ordre alphabétique auquel nous sommes habitués aujourd'hui. En somme, il y a avait plein d'incohérences, d'archaïsmes et les gens ne l'ont pas respecté.

La deuxième édition en 1718 n'a pas changé beaucoup de choses. Les mots étaient mis dans l'ordre alphabétique, mais l'écart entre l'usage et le dictionnaire a encore grandi.

Les responsables de la troisième édition (1740) du dictionnaire de l'Académie, en tête avec abbé Olivet<sup>6</sup>, étaient de différent avis. « Le système français de réformes se met en place : chaque édition...avancera de quelques pas,

---

<sup>4</sup> BRUNOT. Ferdinand. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. tome IV (*La langue classique*). deux parties 1911 et 1924. p. 142. in ARRIVÉ, Michel. *Réformer l'orthographe?* Paris : Presses Universitaires de France, 1993. p. 100.

<sup>5</sup> CATACH, Nina. *op. cit.* p.32.

<sup>6</sup> Abbé Olivet (1682-1768), « homme d'Église, grammairien et traducteur français...il est élu membre de l'Académie en 1723, il devient l'un des rédacteurs les plus actifs du *Dictionnaire* et il est le continuateur de l'*Histoire de l'Académie française* commencée par Paul Pellisson. » in *Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet*. [online]. 2004-2010. [cit. 23 Mar 2010]. Accessible de WWW : <[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Pierre-Joseph\\_Thoulier\\_d%27Olivet&action=history](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Pierre-Joseph_Thoulier_d%27Olivet&action=history)>.

sans pour cela bouleverser trop brutalement les habitudes »<sup>7</sup>. Ainsi, ils ont réformé un quart des mots mis dans le dictionnaire (soit plus de six-mille mots réformés sur l'ensemble de vingt-cinq-mille mots<sup>8</sup>).

Cette tendance a continué avec la quatrième édition parue en 1762. Mais les changements n'étaient pas suffisants. Voltaire a souhaité d'en faire d'avantage. Malheureusement, à cause de sa mort et puis la Révolution, il n'y est pas arrivé. Bien que la cinquième édition soit publiée en 1798, les Académiciens au 19<sup>ème</sup> siècle n'en tenaient pas compte « dans leurs décisions, ils faisaient comme si elle n'avait jamais existé »<sup>9</sup>.

La sixième édition de 1835 a été marquée de nouveau par l'appui sur l'étymologie. L'esprit favorable à une réforme a retourné après la septième édition parue en 1878. En 1881 et 1882, les lois de Jules Ferry ont imposé la scolarité obligatoire à titre gratuit ce qui a rendu la question de l'enseignement de l'orthographe plus importante. Les propositions de changements étaient pareilles qu'en 1889 – ils touchaient les mots composés, les doubles consonnes etc. Mais elles ont connu aussi la même résistance : « *Le Figaro* et le 'parti des ducs'...se déchainent contre les réformateurs »<sup>10</sup>. La situation a été partiellement réglée en 1901, « un 'arrêté de tolérance' du ministre de l'Instruction publique Georges Leygues donne une liste des fautes à ne plus sanctionner aux examens et concours »<sup>11</sup>. C'était le premier cas où l'État a décidé en matière d'utilisation pratique de la langue.

La huitième édition du dictionnaire n'a pas paru qu'en 1932-35. Les modifications étaient cependant peu nombreuses. Pourtant, l'orthographe d'à peu près cinq-cents mots change alors que les *Rectifications* de 1990 en changent

---

<sup>7</sup> CATACH, Nina. *op. cit.* p. 36.

<sup>8</sup> GOOSSE, André. *La "nouvelle" orthographe*. Paris : Edition Duculot, 1991. p. 25.

<sup>9</sup> CATACH, Nina. *op. cit.* p. 39.

<sup>10</sup> CRESSOLE, Michel. Cent ans pour une réforme. *Le Français dans le monde*, Fév-Mar 1991, n° 239. p. 27.

<sup>11</sup> CRESSOLE, Michel. *Ibid.*

seulement trois-cents de plus d'usage courant. Et pour cela « il n'y a pas eu de guerre de religion »<sup>12</sup>. Il est assez intéressant que l'un des mots changés a été *nénufar*, modifié en *nénuphar*. Il s'agit d'un mot souvent utilisé comme exemple d'attaque à un mot dont l'orthographe a une valeur historique pendant la bataille s'élevant autour de la réforme en 1990. Mais cette histoire n'a pas duré que soixante ans... De plus, *nénufar* « n'est pas d'origine grecque ... mais arabo-persane (ninufar) »<sup>13</sup>. L'utilisation de *f* a donc des raisons étymologiques. L'une des raisons qui ont bloquées une réforme plus étendue a été l'attitude étonnante de l'Académie. Après trois-cents ans du soin du français « elle ne se reconnaît pas le droit de réformer l'orthographe »<sup>14</sup>. Désormais, l'État a pris l'orthographe en charge en consultant l'Académie régulièrement.

### 1.1.3 L'intervention de l'État

Le premier qui s'engageait en matière de la langue a été le ministre de la France d'outre mer de l'époque, François Mitterrand. Autre évènement intéressant a été le rapport Beslais, premièrement apparu en 1952, qui comptait en outre sur la régularisation des pluriels des mots en *-ou* (donc plus de *bijoux*, *hiboux...*, mais *bijous*, *hibous*). Mais il « échoua avant même d'avoir été publié »<sup>15</sup> à cause de la résistance publique présentée dans la presse. Et pourtant, il voudrait faire une réforme d'une telle manière qu'on « dise d'un texte écrit dans la nouvelle orthographe 'Rien n'a changé.', puis 'Tiens, je l'aurais écrit ainsi.' »<sup>16</sup>. La prémisse reste valable aussi pour les *Rectifications* en 1990. L'effort de réformer a retourné en 1961 dans le but d'une « simplification éventuelle portant sur dix points »<sup>17</sup>, en outre le pluriel des mots composés et l'usage du trait d'union. Georges Pompidou a rejeté ce rapport et mis en place le Haut comité pour la langue française. L'autre tentative a voulu simplifier le français en classant les

---

<sup>12</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 25.

<sup>13</sup> BERGERON, Steve. *Les sept îles de Sept-Îles*. [pdf]. La Tribune, 9 Septembre 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>14</sup> CRESSOLE, Michel. *op. cit.* p. 27.

<sup>15</sup> CATACH, Nina. *op. cit.* p. 83.

<sup>16</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat*. Paris : Editions Nathan, 1991. ISBN : 209-190762-6. p. 63.

<sup>17</sup> CRESSOLE, Michel. *op. cit.* p. 27.

exceptions dans des sous-systèmes. « Le Conseil international de la langue française, une organisation non-gouvernementale qui comprend des francophones de tous pays »<sup>18</sup> en a été chargé. En 1973, il y a eu une réunion qui a défini les principes d'une réforme prochaine ; « une réforme assez énergique et assez étendue pour supprimer les incohérences et assez sage pour ne pas bousculer inutilement les habitudes graphiques ou visuelles de l'adulte instruit »<sup>19</sup>. Deux ans après, l'Académie a consenti à quelques modifications publiées dans le rapport Rocard.

#### **1.1.4 Les années soixante-dix et quatre-vingts**

En 1977, « un nouvel arrêté de tolérance du ministre de l'Éducation nationale, René Haby, apparaît »<sup>20</sup>. Il tolère l'omission du trait d'union ou de l'accent circonflexe, mais il n'a pas de valeur juridique et par conséquent ne sert qu'aux concours du ministère de l'Éducation.

Dès 1983, AIROE (Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture) a songé de nouveau à une possible réforme. Il a défini les domaines qui mériteraient un changement. Leur projet a été finalement accepté en 1989 comme la base des *Rectifications*.

En 1984, le Commissariat général de la langue française a été créé, en tête avec Philippe de Saint-Robert.

A la fin des années quatre-vingts, il a été prouvé que le niveau des enfants n'était pas pire qu'avant à l'aide d'une « expérience nationale, menée avec des élèves de 10 et 15 ans soumis à la même dictée d'un texte de Fénelon que les écoliers entre 1873 et 1877, qui montre qu'ils font moins de fautes »<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> CRESSOLE, Michel. *op. cit.* p. 27.

<sup>19</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat.* p. 66.

<sup>20</sup> CRESSOLE, Michel. *op. cit.* p. 27.

<sup>21</sup> CRESSOLE, Michel. *Ibid.*

En 1987, l'Académie a abandonné les modifications du rapport Rocard en prétendant qu'elles n'étaient pas utilisées par le public. D'après André Goosse elle « aurait dû, comme elle avait fait dans les éditions précédentes, les appliquer dans la neuvième édition de son dictionnaire, sans le crier sur les toits »<sup>22</sup>. De cette façon, les gens ne les auraient pas remarquées et puis ils les auraient acceptées sans problèmes. Pendant plus de cinquante ans, l'écriture française ne s'est pas développée officiellement, pendant plus de cent cinquante ans, il n'y avait que des modifications mineures.

## **1.2 Les évènements de 1988 à 1991**

La nouvelle tentative de réforme a duré à peu près quatre ans et les résultats étaient pleins de contradictions. Tous les évènements étaient marqués par une grande discussion publique assez émotive. Les réformateurs devraient avoir déjà suffisamment d'expérience pour être capable de définir l'étendu et le contenu d'une réforme acceptable pour tout le monde, pourtant ils n'ont pas gagné entièrement. L'acharnement des Français dès qu'on touche à leur langue sacrée est trop grande, voire insurmontable. Mais pour l'instant, nous allons conserver l'attitude descriptive et l'ordre chronologique dans ce texte.

### **1.2.1 Les premiers avis concernant une réforme possible**

En 1988, la revue *l'École libératrice* a publié les résultats d'une enquête réalisée parmi les instituteurs. « Sur 1 150 réponses, 1 035 sont favorables à une simplification »<sup>23</sup>. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) déclare « que la majorité des problèmes scolaires est due à des difficultés orthographiques »<sup>24</sup>. Mais le ministre de l'Éducation nationale « n'entendait pas substituer une logique artificiellement imposée à une tradition fût-elle illogique »<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 20.

<sup>23</sup> ARRIVÉ, Michel. *Réformer l'orthographe?* Paris : Presses Universitaires de France, 1993. p. 113.

<sup>24</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat.* p. 18.

<sup>25</sup> M. Jospin opposé à une réforme d'orthographe. *Le Monde*, 17 Déc 1988. p. 13.



Pourtant, l'attitude favorable à une réforme était poursuivie en 1989, l'an symbolique, qui a signifié pour certains « l'occasion de commémorer à leur manière la Révolution de 1789 en s'attaquant à une vieille Bastille »<sup>26</sup>. Cette Bastille moderne représentait la langue française, en particulier son orthographe. D'autre point de vue, il s'agissait d'une suite logique des événements des derniers cent ans.

« Dans *Le Monde* un appel pour moderniser l'écriture du français est signé par dix linguistes »<sup>27</sup>. Ils ont expliqué pourquoi il y avait besoin de réformer l'orthographe française : « On risque de souffrir d'avoir cessé de la moderniser »<sup>28</sup>. Comme nous l'avons déjà vu, l'histoire du français était pleine de réformes plus ou moins importantes. Si nous prenions l'exemple à l'étranger, nous verrions bien qu'ils ont modifié leur orthographe au 20<sup>ème</sup> siècle – « l'Allemagne (1900-1920), la Russie (1917), les Pays-Bas (1936-1970), le Portugal et le Brésil (encore tout récemment) »<sup>29</sup>. En Allemagne, il y a eu même une réforme très récente, en 1998-2005. La majorité des pays a soin de leur orthographe, pourquoi pas la France ?

L'enseignement de l'orthographe a été laborieux depuis le début, mais il est devenu encore plus lourd à cause de l'obligation de conduire 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. Il n'est pas sûr qu'un nombre aussi élevé de gens puisse apprendre à orthographier correctement. De plus, les Français souffrent de la domination de l'anglais à l'échelle mondiale. Ils dépensent beaucoup d'argent au soutien du français et de la culture française à l'étranger. Mais l'apprentissage du français « par le déclin d'une norme désuète, ne risque-t-il pas de décourager nos partenaires européens ? »<sup>30</sup>. Une langue doit être accessible à tout le monde, être

---

<sup>26</sup> VIGNER, Gérard. Image de la langue: l'orthographe. *Le Français dans le monde*, Mai-Jui 1990, n° 233, p. 53.

<sup>27</sup> CRESSOLE, Michel. *op. cit.* p. 28.

<sup>28</sup> Un appel de linguistes sur l'orthographe : Moderniser l'écriture du français. *Le Monde*, 07 Fév 1989.

<sup>29</sup> Un appel de linguistes sur l'orthographe : Moderniser l'écriture du français. *Ibid.*

<sup>30</sup> Un appel de linguistes sur l'orthographe : Moderniser l'écriture du français. *Ibid.*

parlée tout comme écrite afin de vivre et ne pas disparaître. Voilà les raisons qui soutiennent l'*Appel des linguistes sur l'orthographe*.

### **1.2.2 Le début du travail**

Ensuite trois groupes ont partagé le travail et ont essayé de proposer les changements. Le Premier ministre Michel Rocard a proposé cinq points d'ajustement au Conseil supérieur de la langue française qu'il a créé. Une commission pour l'orthographe, groupe de travail, a été établie et présidée par M. Maurice Druon. Par contre, l'Académie se prononce contre une simplification par décret.

### **1.2.3 Les oppositions**

En été « deux livres ont fait grand bruit »<sup>31</sup> : *Que vive l'orthographe* et *Les Délires de l'orthographe*. Sur la couverture de *Que vive l'orthographe* « le *th* et le *ph* ont été rayés en rouge, et remplacés par un *t* et un *f*. En dépit de cette menue de provocation ... l'ouvrage est très modéré »<sup>32</sup>. Mais les journaux se sont sentis attaqués et ont déclenché une campagne contre la réforme elle-même. Heureusement, ils se sont calmés et ensuite, une attitude plus favorable a été adoptée. Néanmoins les arguments présentés dans les journaux valent l'attention.

### **1.2.4 La publication du Rapport**

Les travaux ont continué quand même et le 19 juin, M. Maurice Druon a présenté le Rapport à l'Académie qui l'a approuvé à l'unanimité. Toutefois, « les académiciens ont proposé des amendements, dont le rapport final a tenu compte »<sup>33</sup>. Les remaniements ont duré de juin à décembre où « le Rapport sur les *Rectifications de l'orthographe française* paraît au *Journal officiel* (Documents administratifs, 6-12-1990) »<sup>34</sup>. Désormais, les deux graphies sont acceptables, l'ancienne comme la nouvelle, bien que la nouvelle soit

---

<sup>31</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat*. p. 19.

<sup>32</sup> ARRIVÉ, Michel. *op. cit.* p. 115.

<sup>33</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 20.

<sup>34</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat*. p. 20.

recommandée. Le Premier ministre Michel Rocard a déclaré que les documents officiels seraient écrits d'après les nouvelles règles : « donnant l'exemple, le Gouvernement suivra vos recommandations dans les textes dont il est l'auteur »<sup>35</sup>. Aussi les responsables des dictionnaires ont-ils voulu « introduire les nouvelles formes (sans exclure nécessairement les anciennes) dans les prochaines éditions »<sup>36</sup>. Malheureusement, les nouvelles graphies ne sont pas introduites entièrement p. ex. dans le dictionnaire *Petit Robert*, édition 2009<sup>37</sup>.

### 1.2.5 Application – oui ou non ?

L'opinion publique semblait être d'accord avec les travaux et leurs résultats jusqu'à la publication du Rapport. Puis, tout a changé et les *Rectifications* ont subi de multiples attaques dont l'un des membres du groupe de travail, André Goosse était fort surpris : « Je ne m'imaginai pas que d'autres trouvent dans la complication même une des beautés du français ... qu'ils entendent préserver, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour les générations futures »<sup>38</sup>. A la suite, l'Académie s'est réunie de nouveau le 17 janvier 1991 et a reculé en disant que les *Rectifications* n'étaient pas impératives. Le Rapport « devrait être reproduit dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, destiné à tous les enseignants de France »<sup>39</sup> ce qui n'a pas été réalisé.

Les *Rectifications* finales semblent insuffisantes aux réformateurs. « Ils disent que le Conseil a accouché d'une réformette, encore affaiblie par les exceptions »<sup>40</sup>. Il y a seulement environ huit-cents mots d'usage quotidien concernés. Mais les critiques commentent les réformateurs en tout cas, « s'ils sont fréquents, on perturbe le Français moyen ; s'ils sont rares, le Conseil supérieur s'occupe de vétilles »<sup>41</sup>. Il est clair qu'il faudra beaucoup de temps pour

---

<sup>35</sup> Conseil supérieur de la langue française. *Les Rectifications de l'orthographe*. Documents administratifs, n° 100. Paris : Direction des Journaux officiels, 1990. p. 6.

<sup>36</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 31.

<sup>37</sup> ROBERT, Paul; JOSETTE, Rey-Debove; REY, Alain. *op. cit.*

<sup>38</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 27.

<sup>39</sup> GOOSSE, André. *Id.* p. 30.

<sup>40</sup> GOOSSE, André. *Id.* p. 23.

<sup>41</sup> GOOSSE, André. *Id.* p. 26.

faire entrer les nouvelles règles dans l'usage, à peu près une génération, car « il y a dans tout usager du français un conservateur qui sommeille. »<sup>42</sup>. C'est pourquoi l'ancienne graphie reste acceptable. Le processus dans l'histoire était suivant : premièrement, les nouvelles graphies étaient en deuxième place dans les dictionnaires, puis en première place et enfin, elles sont devenues les seules utilisées.

Bien évidemment, la France n'est pas le seul pays à parler français. Auparavant, l'Académie a décidé seule de l'avenir du français, mais avec le monde et les distances diminuant, les autres nations entrent en jeu. Les échanges et les influences se multiplient, le français métropolitain n'est pas isolé du français québécois par exemple. Au cas d'un changement presque législatif concernant la langue, la coopération est inévitable. Les étrangers francophones sont représentés parmi les membres du Conseil supérieur de la langue française. Aussi l'Afrique y a-t-elle son représentant tout comme à l'Académie. Le Conseil de la langue française du Québec et le Conseil de la langue de la Communauté française de Belgique ont donné leurs avis qui ont été pris en compte. En général, ils ont une attitude plus favorable envers les *Rectifications*. Au Québec, ils ont préparé le plan comment apprendre la nouvelle orthographe aux gens – *Projet d'avis sur les Rectifications orthographiques*. Nous retournerons au Québec plus tard.

Tout ce qui a pu être fait dans les conditions données a été fait. La question qui reste dans l'air, c'est ce que les gens, les écoles, les journaux et les autres feront des *Rectifications*. Il est temps de faire des bilans, car assez de temps s'est écoulé depuis 1990. La situation reste ambivalente et encore plus pour les étrangers et leurs professeurs. Inclure ou non ? Quelle approche suivre ? Les avis diffèrent et il faut les trier pour en tirer une décision. Mais avant cela, nous allons nous arrêter pour un moment. Nous décrivons la réforme et présenterons ses responsables.

---

<sup>42</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 30.

## 2 Les principaux acteurs de la réforme de 1990

Nous allons maintenant voir en détail les principaux acteurs de la réforme de 1990 qui ont été déjà mentionnés dans le chapitre précédent. Le premier d'entre eux était l'Académie française. Elle s'occupait des réformes précédentes, mais son rôle était contesté bien qu'elle ait accompli sa tâche consciencieusement. Puis, c'était le Conseil supérieur de la langue française, créé dans le but d'exercer la réforme. Le plus petit équipe par la taille et en même temps le plus laborieux était le groupe de travail mis en place par le Conseil supérieur parce que c'étaient ses membres qui ont préparés le contenu de la réforme.

### 2.1 L'Académie française

L'Académie française est l'un des principaux acteurs de la réforme de l'orthographe de 1990. Son avis est décisif, car « aucune autre autorité n'a jamais cherché à légiférer en matière d'orthographe, on peut donc effectivement dire que dans ce domaine personne ne décide, mais que l'on s'incline lorsque l'Académie a parlé »<sup>43</sup>.

L'Académie française doit sa fondation au cardinal Richelieu qui l'a créée en 1635<sup>44</sup>. A l'origine, il y avait cinq figures importantes : Valentin Conrart (poète, romancier), Jean Chapelain (conseiller de Louis XIII), Le Sieur Vaugelas (grammairien), Pierre Séguier (homme politique) et Olivier Patru (avocat)<sup>45</sup>. Au cours de son existence, citons encore d'autres membres élus : Pierre Corneille, Jean-Baptiste Colbert, Charles Perrault et Jean de la Fontaine. Les membres de l'Académie française sont en outre des écrivains, des poètes, des romanciers ou bien des linguistes. Elle a toute une galerie de personnages dits « immortels », qui ont travaillé au sein de l'Académie au cours des siècles.

---

<sup>43</sup> MASSON, Michel. *L'orthographe : guide pratique de la réforme*. Ligugé : Editions du Seuil, 1991. p. 78.

<sup>44</sup> « Richelieu ... était alors, depuis 1624, principal ministre de Louis XIII » in ARRIVÉ, Michel. *op. cit.* p. 99.

<sup>45</sup> *Académie française*. [online]. [cit. 2 Avr 2009]. Accessible de WWW : <<http://www.academie-francaise.fr/index.html>>.

« Le rôle de l'Académie française est double : veiller sur la langue française et accomplir des actes de mécénat »<sup>46</sup>. Depuis le début de son existence, elle a garanti le bon usage de la langue française. Premièrement, il s'agissait d'unification du français, car au 17<sup>ème</sup> siècle chacun avait son point de vue sur ce qui était correct. Pour atteindre ce but, l'Académie a décidé de faire un dictionnaire dont aujourd'hui la neuvième édition, qui prend en compte l'orthographe rectifiée de 1990, est en cours de publication.

La préparation de la première édition, jusqu'à l'impression, a duré presque cinquante ans – de 1635 à 1694<sup>47</sup>. Et depuis, l'orthographe a été l'une de ses préoccupations principales : « Il témoigne d'un souci de compromis entre 'l'ancienne orthographe', influencée par l'étymologie, et l'orthographe fondée sur la prononciation, que prônent les réformateurs de ce temps »<sup>48</sup>. Maintenant, l'Académie tâche de garder la pureté de la langue française. Et puis, elle agit comme un mécène. Chaque an, elle accorde plus de soixante prix littéraires, entre autres le grand prix de la Francophonie<sup>49</sup>. « L'Académie attribue aussi des subventions à des sociétés littéraires ou savantes, des œuvres de bienfaisance, des aides à des familles nombreuses, aux veuves, aux personnes défavorisées ou qui se sont distinguées par l'accomplissement d'actes de dévouement ainsi qu'un certain nombre de bourses »<sup>50</sup>.

## 2.2 Le Conseil supérieur de la langue française

Le Conseil supérieur de la langue française a approuvé les *Rectifications* de l'orthographe en 1990. C'est le Premier ministre qui est en tête du Conseil mais il « n'intervient en matière de langue pas plus qu'en matière d'orthographe : il s'en remet à l'Académie française »<sup>51</sup>. Le Conseil tente d'entretenir la langue française, son usage en France et aussi à l'étranger, il s'occupe également des

---

<sup>46</sup> Académie française. *op. cit.*

<sup>47</sup> Académie française. *Ibid.*

<sup>48</sup> Académie française. *Ibid.*

<sup>49</sup> Académie française. *Ibid.*

<sup>50</sup> Académie française. *Ibid.*

<sup>51</sup> MASSON, Michel. *op. cit.* p. 81.

langues étrangères. Il est chargé des tâches qui lui ont été données par le Premier ministre ou les ministres de l'éducation nationale et de la francophonie<sup>52</sup>. A part le Premier ministre, il y a les membres de droit – le ministre de la Culture et de la Communication, le ministre de l'Éducation nationale, le ministre de la Francophonie, les Secrétaires perpétuels de l'Académie française et de l'Académie des sciences et le président de la Commission générale de terminologie et de néologie. Ensuite il y a vingt-deux personnalités élues. Le Conseil fait partie de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du Ministère de la Culture et de la Communication<sup>53</sup>. Le rapport sur les *Rectifications* de l'orthographe a été présenté au Conseil supérieur de la langue française par le président du groupe qui a travaillé sur cette réforme, M. Maurice Druon, à ce moment-là le Secrétaire perpétuel de l'Académie française<sup>54</sup>.

Les membres du Conseil supérieurs sont des personnalités remarquables et avec des expériences bien différentes. « En voici la liste : Pierre Aigrain, physicien, ancien secrétaire d'État chargé de la recherche ; Erik Arnoult-Orsenna, homme de lettres ; Jean-Louis Beffa, président-directeur général de Saint-Gobain, Tahar Ben Jelloun, écrivain ; Jean-Claude Chevalier, linguiste ; Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur* ; Georges Duby, historien ; Pierre Encrevé, linguiste ; Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'Académie de Paris ; Jean-Luc Godard, cinéaste ; André Goosse, philologue ; Roger Gouze, délégué général de l'Alliance française ; Maurice Gross, linguiste ; Claude Hagège, linguiste ; Anne Hébert, écrivain ; Dominique Jamet, président de la Bibliothèque de France ; Jérôme Lindon, éditeur ; Francis Lorentz, président-directeur général du group Bull ; Jean Maheu, président-directeur général de Radio-France ; Luc Montagnier, professeur à l'Institut Pasteur ; Pierre Perret,

---

<sup>52</sup> *Le Conseil supérieur de la langue française*. [online]. Ministère de la culture et de la communication, 2009. [cit. 02 Apr 2009]. Accessible de WWW : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/politique-langue/csLf-accueil.html>>.

<sup>53</sup> *Le Conseil supérieur de la langue française*. [online]. *Ibid.*

<sup>54</sup> *Le Conseil supérieur de la langue française. op. cit.*

compositeur de chansons ; Bernard Pivot, journaliste ; Bernard Quemada, linguiste »<sup>55</sup>. On voit bien que les professions sont diverses, donc les résultats devraient être bien considérés.

### 2.3 Le groupe de travail

Le Conseil supérieur n'est certainement pas en mesure de faire la réforme tout seul. Entre autres, il y a trop de personnes pour gérer une discussion raisonnable et effective. Pour atteindre le but d'une réforme modérée, il met en place un groupe de travail dont neuf experts : « linguistes Bernard Cerquiglini, Nina Catach, André Martinet, Charles Muller, André Goosse ; des responsables des dictionnaires Robert (Josette Rey-Debove) et Larousse (Claude Kannas), Jean-Pierre Colignon, chef-correcteur du *Monde*, et Jacques Bersani, inspecteur général de l'Éducation nationale »<sup>56</sup>. Ce groupe est présidé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Maurice Druon.

Ce « comité d'experts tient sa première réunion de travail le 12 décembre 1989 »<sup>57</sup>. Il lui a donc suffi cinq mois pour préparer une proposition des ajustements qui était acceptable pour l'Académie et aussi pour le Premier ministre.

Voilà les trois principaux organismes qui sont responsables des *Rectifications* de 1990. Chacun a fait sa part pour établir le document final dont les principes seront présentés dans le chapitre suivant.

---

<sup>55</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 21-22.

<sup>56</sup> GOOSSE, André. *Id.* p. 23.

<sup>57</sup> ARRIVÉ, Michel. *op. cit.* p. 119.



### 3 La description de la réforme

Les *Rectifications* ont été préparées par des organismes que nous avons présentés dans le chapitre précédent. L'Académie française les a approuvés lors de sa réunion en juin 1990 tout en exprimant certaines suggestions qui ont été prises en compte. Le résultat de la réforme était finalement assez modeste. Les réformateurs se sont concentrés sur les points les plus importants parce qu'ils savaient par expérience des projets précédents, qui ont échoués, que les Français s'opposaient très vivement à chaque tentative de changer l'orthographe. Il fallait donc essayer d'améliorer ce qui était de plus visible et ne pas bouleverser les habitudes de l'utilisateur moyen.

Au début du document, M. Druon s'adressait au Premier ministre. D'abord, il a rappelé la mission que celui-ci a confiée au Conseil supérieur : « proposer des retouches et aménagements, correspondant à l'évolution de l'usage, et permettant un apprentissage plus aisé et plus sûr »<sup>58</sup>. Le groupe de travail établi par le Conseil a respecté des règles de travail suivantes. Premièrement, les propositions devraient « être à la fois fermes et souples »<sup>59</sup> ; donc bien précisées pour donner aux gens une solution sûre et en même temps ne pas abandonner les règles contemporaines. Deuxièmement, « les améliorations seraient fondées sur le souci d'utilité et ... les travaux porteraient en premier lieu sur les points qui aujourd'hui posent le plus de problèmes »<sup>60</sup>. Troisièmement, il fallait respecter les tendances repérables de l'évolution. Quatrièmement, les rectifications ne devraient pas être trop nombreuses pour perturber les coutumes des gens. Tout le travail s'appuyait sur cinq points bien définis : « le trait d'union, l'accent circonflexe, le pluriel des noms composés, l'accord du participe passé des verbes pronominaux, les anomalies étymologiques désaccordées »<sup>61</sup>. Finalement, il y a deux sortes de rectifications. Les uns sont destinés au grand

---

<sup>58</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 3.

<sup>59</sup> Conseil supérieur de la langue française. *Ibid.*

<sup>60</sup> Conseil supérieur de la langue française. *Ibid.*

<sup>61</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 22-23.

public et peuvent être employées facilement. Les autres servent comme des conseils à ceux qui créent de nouveaux mots afin d'équilibrer le développement du français.

Ensuite, M. Druon a récapitulé l'avis de l'Académie. D'après elle, « les ajustements proposés étaient dans la droite ligne de ceux qu'elle avait pratiqués dans le passé »<sup>62</sup>. L'Académie a apprécié que les modifications aillent simplifier l'apprentissage de l'orthographe, la création de nouveaux mots, de plus elles aillent consolider la position du français parmi les autres langues du monde. L'Académie s'est prononcée être prête à introduire les nouveautés dans son dictionnaire. Davantage, les responsables de la langue française au Québec et en Belgique étaient d'accord avec la réforme.

Tout compte fait, M. Druon a exprimé le désir de tous ceux qui ont contribué à la préparation du Rapport : « que soit établi dans les meilleurs délais...un lexique orthographique de la langue française, mettant en application les rectifications et ajustements proposés »<sup>63</sup>.

Le Premier ministre était satisfait avec le travail fait : « J'accepte donc officiellement ces propositions de *Rectifications* de l'orthographe du français et charge votre groupe de travail de leur mise au point définitive, pour la fin de l'année »<sup>64</sup>. Il s'engageait à introduire les *Rectifications* dans l'usage, « le texte définitif du Rapport sera publié au Journal officiel et au Bulletin officiel de l'éducation nationale »<sup>65</sup>.

A l'heure actuelle, il y a de nombreuses sources d'information sur les *Rectifications*. Plusieurs livres sont sortis, sur Internet, nous en trouvons aussi suffisamment. Pour les besoins de ce mémoire, nous allons décrire brièvement seulement les principaux changements.

---

<sup>62</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 4.

<sup>63</sup> Conseil supérieur de la langue française. *Id.* p. 5.

<sup>64</sup> Conseil supérieur de la langue française. *Id.* p. 6.

<sup>65</sup> Conseil supérieur de la langue française. *Ibid.*

## 3.1 Les accents

### 3.1.1 L'accent aigu

Le Conseil supérieur a rectifié l'usage des accents qui était souvent contradictoire, plein d'exceptions et des ambiguïtés. Le Rapport remplace la lettre *e* par la lettre *é* dans les mots où l'accent a été omis par les créateurs des dictionnaires et dans des mots d'origine étrangère pour les conformer à la prononciation accoutumée. P. ex. « bélitre, démiurge, imprésario, révolver »<sup>66</sup>.

### 3.1.2 L'accent grave

Ensuite, les *Rectifications* étendent l'application de la règle qui exige d'employer *e* accent grave devant une syllabe avec *e* muet. De cette façon, dans certains mots (y compris le futur et le conditionnel de certains verbes et les verbes dans l'inversion du sujet), il fallait donc remplacer *é* par *è*, p. ex. *puissè-je, allègement, évènement, je cèderai*<sup>67</sup>. La raison y est simple – conformer la graphie à la prononciation. Quand même, il y reste quelques exceptions, notamment les préfixes *dé-* et *pré-*, les *é* initiaux et *médecin, médecine*. L'Académie a déjà à plusieurs reprises rectifié les mots dans ce sens-là. Les *Rectifications* continuent ce travail.

De même façon, dans la conjugaison des verbes, l'accent grave est favorisé à la double consonne. P. ex. *il amoncèle, j'étiquète*. Les mots en *-ment* composés à partir de ces verbes s'écrivent pareillement, ex. *volètement*. Les seuls exceptions – *appeler, jeter* et leurs dérivés dont l'usage est uniforme. Sinon, un grand désordre régnait dans ce domaine. Ni les dictionnaires, ni les gens n'étaient d'accord sur la forme à utiliser. Cependant, l'usage de l'accent grave était plus courant et c'est pourquoi il est devenu la règle.

---

<sup>66</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 37-38.

<sup>67</sup> GOOSSE, André. *Id.* p. 40-41.

### 3.1.3 L'accent circonflexe

Probablement le plus grand nombre des mots utilisés couramment a été touché par la disparition de l'accent circonflexe sur *i* et *u*. Quand même, il y a quelques exceptions à titre distinctif – les formes du subjonctif imparfait et du passé simple et les mots homophones – *dû*, *mûr*, *sûr*, *jeûne* et les formes du verbe *croître*. Ce changement a déclenché une grande opposition des gens pour lesquels l'accent circonflexe représentait une des beautés du français. Mais il y a des motifs convaincants pour cette suppression. D'abord, « l'accent circonflexe est ... le principal responsable des fautes »<sup>68</sup> à l'école. De plus, il n'a aucune valeur phonétique, d'ailleurs c'est peut-être la cause de son omission fréquente. Ces origines historiques sont très variées et pas sûres. L'accent circonflexe peut signaler le *s* disparu des mots latins, mais c'est loin d'être la seule explication de son existence.

### 3.1.4 Le tréma

Aussi le tréma a été touché. Il sert à indiquer la prononciation disjointe des deux voyelles qui se suivent. Cependant, il est parfois placé sur la voyelle qui doit être muette ce qui n'est pas très logique. Les *Rectifications* le remettent donc « sur la voyelle qui doit être prononcée : *aigüe...*, *ambigüe*, *exigüe* »<sup>69</sup>.

## 3.2 Les mots composés

Les mots composés sont aussi un point difficile de l'orthographe. Ils peuvent être écrits avec ou sans le trait d'union ou encore de manière soudée (ensemble, sans espace vide). Choisir la bonne solution peut s'avérer assez difficile, car l'usage n'est pas unifié. Les *Rectifications* ont agrandi le nombre des mots soudés. Ainsi « le trait d'union est remplacé par la soudure dans tous les composés de *contr(e)-* et *entr(e)-* ; ... de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-* ; ... dans les composés d'éléments savants, en particulier en *-o* ; ... dans les composés de formation onomatopéique ou dans des mots d'origine étrangère ; ... dans certains composés formés à

---

<sup>68</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 47.

<sup>69</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 14.

l'origine d'un verbe et d'un nom, ou d'un verbe et de *-tout*, les composés avec *basse-*, *mille-*, *haut(e)-*, et quelques autres composés »<sup>70</sup>. Ainsi, au pluriel, ils se comportent comme les mots simples, la marque du pluriel s'applique seulement au second élément.

Aussi les mots composés à l'aide du trait d'union, s'il s'agit d'un verbe ou d'une préposition suivis d'un nom, ne marquent-ils le pluriel qu'au second élément, ex. *un après-midi*, *des après-midis*. Des exceptions – les mots avec une majuscule ou précédé d'un article, ex. *prie-Dieu*, *trompe-l'œil*<sup>71</sup>. Les dictionnaires n'étaient pas de même avis en ce qui concerne les pluriels des mots composés. Ils ont différé dans leur choix et ainsi proposés plusieurs variantes. Des explications de l'invariabilité ou de variabilité n'ont pas été toujours convaincantes. La nouvelle règle finit donc ces incertitudes et impose une solution compréhensible.

Par contre, pour les numéraux composés, c'est le trait d'union qui devient prépondérant. Désormais, tous les numéraux sont liés par un trait d'union, nonobstant s'ils sont inférieurs ou supérieurs à cent, ex. *trente-mille-quatre-cent-vingt-trois*.

### 3.3 L'accord du participe passé

L'accord du participe passé a subi un changement important. Il s'agit du verbe *laisser* dont le participe suivi d'un infinitif reste invariable « dans tous les cas, même quand il est employé avec l'auxiliaire *avoir* et même quand l'objet est placé avant le verbe »<sup>72</sup>. P. ex. *elle s'est laissé maigrir*, *je les ai laissé partir*<sup>73</sup>. Cette règle signale que le rôle de *laisser* devant un infinitif est semblable à celui de *faire*.

---

<sup>70</sup> *Règles d'application des recommandations orthographiques*. [online]. RENOUVO, 2003-2009. [cit. 22 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.renouvo.org/regles.php>>.

<sup>71</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 61.

<sup>72</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 13.

<sup>73</sup> *Règles d'application des recommandations orthographiques*. *op. cit.*

### 3.4 Le pluriel de mots étrangers

L'effort de franciser les emprunts est fréquent. Il est à l'origine de la règle suivante. Les pluriels des mots étrangers auront un *s* à la fin comme en général les mots français. Exception – les mots « ayant conservés valeur de citation (exemple : *des mea culpa*) »<sup>74</sup>. Cette règle favorise l'unification du vocabulaire français de manière que tous les mots aient l'apparence française. De plus, ces mots obtiennent les mêmes accents que les mots français, pour éviter des incertitudes de prononciation, ex. *un imprésario*<sup>75</sup>.

### 3.5 La correction d'anomalies

Le développement de la langue française et les réformes successives et pas toujours exhaustives ont laissé dans le système graphique plein d'anomalies et d'incohérences. Les *Rectifications* s'efforcent de les supprimer afin de faire le français plus cohérent et plus logique.

Dans ce sens, « on écrit en *-iller* les mots anciennement en *-illier* où le *i* qui suit la consonne qui ne s'entend pas, à l'exception des noms d'arbres (comme *groseillier*) : *joailler, serpillère, etc.* »<sup>76</sup>. Puis, les terminaisons *-olle* deviennent *-ole*, ex. *corole, fumerole*<sup>77</sup>. Les exceptions : *colle, molle, folle*. Malheureusement, ce changement a mis en place aussi beaucoup d'exceptions, mais d'après le Conseil supérieur, « une solution radicale ... concernerait un très grand nombre de mots et ne manquerait pas de provoquer une vive opposition »<sup>78</sup>. Voilà encore une fois un des principes fondamentaux – faire une réforme modérée et ainsi acceptable pour tout le monde.

---

<sup>74</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 13.

<sup>75</sup> *Règles d'application des recommandations orthographiques. op. cit.*

<sup>76</sup> *Orthographe recommandée*. [online]. Association pour la nouvelle orthographe, 2010. [cit. 23 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.orthographe-recommandee.info/index.htm>>.

<sup>77</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat*. p. 234.

<sup>78</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 74.

Le *e* muet ne sera pas suivi d'une consonne double dans certains mots parce que « la présence de la consonne double après *e* sourd risque d'entraîner une prononciation erronée »<sup>79</sup>, p. ex. *dentelière*, *interpeler*<sup>80</sup>.

Enfin, diverses anomalies sont corrigés, dont la liste complète se trouve dans le Rapport. P. ex. participe passé *absout*, verbe *assoir*, *bonhomme* (comme *homme*), *nénufar*, *ognon*<sup>81</sup>. Ces retouches vont dans le sens d'alignement des familles de mots ou de suppression des lettres redondantes qui n'ont aucune valeur phonétique ni morphologique.

### **3.6 Les recommandations aux lexicographes et créateurs de mots nouveaux**

Le dernier chapitre des *Rectifications* est destiné aux spécialistes à l'intention de faciliter l'usage des termes nouveaux. En général, il leur est recommandé de privilégier la forme plus simple et plus française lors de la création de mots nouveaux ou de l'introduction des emprunts dans le vocabulaire du français. Ensuite, ils sont invités à « préférer, pour l'écriture de mots nouveaux dérivés de noms en *-an*, le *n* simple, et, pour les dérivés de noms en *-on*, le *n* simple devant *i*, *o*, *a* (ex. : *-onologie*, *-onaire*, *-onalisme*, *-onite*) »<sup>82</sup>.

Cette brève présentation de la réforme veut simplement expliquer les règles principales. Les listes complètes de tous les mots touchés se trouvent dans le *Rapport officiel* ainsi que dans les ouvrages et sites de référence utilisés. Pour ceux, qui veulent s'informer afin d'avoir une idée générale des *Rectifications*, nous recommandons surtout les sites Internet où des sommaires synoptiques se trouvent, soit directement sur le site, soit à télécharger en pdf.

---

<sup>79</sup> CATACH, Nina. *L'orthographe en débat*. p. 234.

<sup>80</sup> GOOSSE, André. *op. cit.* p. 74.

<sup>81</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 16.

<sup>82</sup> *Orthographe recommandée. op. cit.*

## 4 Ce qui est resté de la réforme vingt ans après

La réforme est présentée comme morte dans la presse. C'est bien ce que certains gens pensent : « Dernière tentative de réforme, dernier échec. Les dictionnaires, dans un premier temps, semblaient prêts à jouer le jeu, avant de faire marche arrière »<sup>83</sup>. Pourtant, ce n'est pas tout à fait vrai. Les *Rectifications* sont plus vives que nous ne le croyions. Mais il n'est pas question de dire qu'elles soient largement répandues et connues par tout le monde, ce serait même impossible. Il faut attendre à peu près une génération pour que les habitudes changent.

### 4.1 Le point en 2005

En 2005, un document, qui récapitule ce qui s'est passé avec les *Rectifications* pendant quinze ans, a été publié<sup>84</sup>. Il montre clairement que les nouvelles règles se sont répandues dans beaucoup de domaines.

En premier lieu, ce sont les dictionnaires parce que les gens s'y réfèrent d'habitude quand ils ne sont pas surs de leur orthographe. La neuvième édition du dictionnaire de l'Académie a adopté la totalité des changements, tout comme le Littré et les éditions de Hachette. Par contre, « la politique chez Larousse (comme chez Robert d'ailleurs) étant de suivre l'usage, on se refuse à évoluer, et les *Rectifications* sont souvent ignorées »<sup>85</sup>. Par conséquent, on nous apprend, que le Robert ne tient compte que d'à peu près la moitié et le Larousse seulement d'un tiers.

La situation est bien différente en ce qui concerne les outils informatiques. Aujourd'hui, il y en a beaucoup qui respectent la nouvelle orthographe. Par exemple, Office de Microsoft nous donne la possibilité de choisir si nous voulons corriger notre texte d'après l'ancienne orthographe, d'après la nouvelle ou bien

---

<sup>83</sup> LESEGRETAIN, Claire. Un siècle de réformes non-appliquées. *La Croix*, 12 Jan 2002, p. 6.

<sup>84</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005*. Paris : Réseau pour la nouvelle orthographe du français, 2005.

<sup>85</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005*. *Id.* p. 29.



tolérer les deux. Les correcteurs professionnels peuvent se servir d'autres outils comme ProLexis ou Cordial.

Quoique le nombre des gens utilisant les ordinateurs pour rédiger leurs textes ait augmenté, l'écriture à la main n'a pas encore disparu et certains la préfèrent. De plus, nous n'avons pas des ordinateurs partout et nous sommes souvent obligés de s'en passer. Donc, il ne suffit pas que nos ordinateurs connaissent la nouvelle orthographe, nous devrions la connaître nous-mêmes. Sans doute, personne n'est obligé à écrire d'après les nouvelles règles, car elles ne sont que recommandées, « les deux graphies des mots modifiés resteront admises jusqu'à ce que la nouvelle soit entrée dans l'usage »<sup>86</sup>. Néanmoins, des gens peuvent décider de suivre les *Rectifications*, comme c'est d'ailleurs le cas de ce mémoire. En général, les ouvrages défendant les *Rectifications* sont écrits dans la nouvelle orthographe, mais aussi d'autres auteurs décident de le faire, à l'exemple d'Aurel Ramat dans la huitième édition de son livre *Le Ramat de la typographie* sorti en 2004<sup>87</sup>. Il déclare que « nous devons adopter ces *Rectifications* au lieu d'attendre que les autres le fassent d'abord. J'ai plongé moi-même et je ne regrette rien »<sup>88</sup>. Les auteurs, s'ils veulent, peuvent aussi accompagner leur ouvrage d'un logo de conformité à la nouvelle orthographe.

Le public doit être informé pour être capable de suivre l'exemple d'Aurel Ramat. Pour accomplir cette tâche, plusieurs livres ont été publiés, car le Rapport lui-même est un document officiel, qui énumère les changements, mais qui ne donne pas suffisamment d'explications et n'adopte pas l'approche pédagogique pour aider les gens à apprendre les changements. Cette lacune a été remplie par les ouvrages tels que *Vadémécum de l'orthographe recommandée. Le millepatte sur un nénufar* et *Le Petit Livre de l'orthographe actuelle*, préparés par AIROE<sup>89</sup>.

---

<sup>86</sup> Conseil supérieur de la langue française. *op. cit.* p. 4.

<sup>87</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. op. cit.* p. 65.

<sup>88</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. Id.* p. 69.

<sup>89</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. op. cit.* p. 17-18.

Il y a aussi des ouvrages de références, qui contiennent les informations sur la nouvelle orthographe et lesquelles nous pouvons consulter en cas de besoin. Dans *Bescherelle la conjugaison pour tous*, les notes en bas de page indiquent les nouvelles graphies. Les deux dernières éditions du *Bon usage*, sous direction d'André Goosse, montrent divers aspects des *Rectifications*<sup>90</sup>.

Les rédacteurs des manuels scolaires ont longtemps hésité à y introduire l'orthographe rectifiée. Leur incertitude a été causée par le manque d'informations officielles destinées aux professeurs qui leur prescriraient d'enseigner la nouvelle orthographe. Le document indispensable, l'outil pour la pédagogie de l'orthographe à l'école primaire comprenant un chapitre sur les *Rectifications*, a été préparé en 2005<sup>91</sup>, mais n'a pas été approuvé qu'en 2007 : « Désormais, les enseignants pourraient donc les appliquer, s'ils le voulaient »<sup>92</sup>. Par conséquent, nous retrouvons la nouvelle orthographe dans certains manuels scolaires, notamment dans l'édition *Robert et Nathan Orthographe*<sup>93</sup>.

Les *Rectifications* sont aussi de temps en temps traitées dans les médias. *Le point* dispose d'une récapitulation exhaustive des articles de presse au sujet de la réforme de 1990 avec un commentaire élaboré. Dans la télévision, surtout dans les jeux, p. ex. *Qui veut gagner millions ?* ou *Questions pour un champion*, ils parlent aussi parfois de l'orthographe. Parmi les questions posées au candidat, il peut y avoir un problème orthographique intrigant. Mais malheureusement, les organisateurs ne connaissent pas toujours les *Rectifications* et ainsi refusent une réponse correcte d'après elles. Dans ces cas-là, RENOUVO (Réseau pour la nouvelle orthographe) est intervenu et le jeu télévisé a reconnu sa faute<sup>94</sup>. Par contre, dans les débats et autres émissions à la radio, les auditeurs sont souvent fournis des informations justes sur la nouvelle orthographe.

---

<sup>90</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. Id.* p. 30.

<sup>91</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. Id.* p. 18-19.

<sup>92</sup> BENSIMON, Corinne. Je suis pour une libéralisation de l'orthographe. *La libération*, 05 Oct 2009, p. 26.

<sup>93</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. op. cit.* p. 60.

<sup>94</sup> *Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005. op. cit.* p. 25-26.

## 4.2 Les nouveautés

La situation s'est encore améliorée dans les sept dernières années. Des sites Internet pour la diffusion de la nouvelle orthographe ont été créés. D'abord le site de RENOUVO<sup>95</sup>, puis le site *La nouvelle orthographe*<sup>96</sup> et ensuite *Orthographe recommandée*<sup>97</sup>. Les informations y sont à jour. Sur le site *La nouvelle orthographe*, nous pouvons trouver une liste impressionnante des livres rédigés en nouvelle orthographe, des manuels, des livres éducatifs, des romans pour les enfants, pour les adultes, la poésie, les bandes dessinées... Voilà quelques exemples : *Les habitants du village de la Phrase*, Chantal Contant ; *Les différences*, Brenda Watson ; *Émile et le monde magique*, Mireille Savard ; *Kipawa, deux sangs*, Daniel Gagné ; *La première pluie*, Camilien Roy ; *Humain, inhumain*, Judith Butler ; *Poèmes new-yorkais*, Gérard Leblanc<sup>98</sup>. Ici, il s'agit de la décision individuelle des auteurs et de leur effort de suivre la nouvelle orthographe. Aussi certains périodiques respectent les *Rectifications* : la revue *Le Français aujourd'hui*, la revue *Repères*, la revue *Mots*<sup>99</sup> et la revue pédagogique du FLE *Le Français dans le monde*.

Ceux qui veulent suivre l'évolution de la nouvelle orthographe peuvent s'abonner à [orthographe-en-direct@romain-muller.net](mailto:orthographe-en-direct@romain-muller.net) et ensuite recevoir des courriels avec les nouveautés.

Surtout le nombre des publications introduisant les *Rectifications* augmente ce qui est important pour son diffusion, particulièrement quand les dictionnaires et les ouvrages de référence sont concernés. Le célèbre *Bon usage* de Grévisse et Goosse fait une place de plus en plus large aux *Rectifications*

---

<sup>95</sup> <http://www.renouvo.org/index.php>

<sup>96</sup> <http://www.nouvelleorthographe.info/>

<sup>97</sup> <http://www.orthographe-recommandee.info/index.htm>

<sup>98</sup> *Moi, je lis en nouvelle orthographe*. [online]. 2009. [cit.21 Mar 2010]. Accessible de WWW : <[http://home.primus.ca/~montstmarie/GQMNF\\_V02/Publications\\_Ouvrages.html](http://home.primus.ca/~montstmarie/GQMNF_V02/Publications_Ouvrages.html)>.

<sup>99</sup> *Moi, je lis en nouvelle orthographe*. *Ibid.*

orthographiques à l'occasion de son 75<sup>ème</sup> anniversaire<sup>100</sup>. « Les dictionnaires Hachette et plusieurs dictionnaires publiés chez Larousse et Robert emboitent (nouvelle orthographe) le pas »<sup>101</sup>. *Le Petit Larousse* intègre-t-il la nouvelle orthographe dans son édition de 2012. Le dictionnaire subit un grand renouvellement tous les dix à quinze ans, le dernier s'est passé en 1998<sup>102</sup>. Les éditeurs y ajoutent des entrées en suivant l'usage courant, le renommé et l'importance des gens et des événements. Cette fois-ci, il y a eu à peu près 2000 mots nouveaux et l'orthographe recommandée y est « en tête d'article, mais distinguée de l'orthographe classique »<sup>103</sup>. Néanmoins, sa place dans les prochaines éditions n'est pas sûre. Comme le dictionnaire suit l'usage, ses éditeurs évalueront à chaque fois si les nouvelles formes sont utilisées ou non. Dans le cas négatif, elles peuvent même disparaître du dictionnaire. Mais en tous cas, ce changement a été bien reçu : « *Le Petit Larousse*, c'est un symbole ... le fait qu'il soit à jour confirme qu'on peut employer la nouvelle orthographe »<sup>104</sup>. De l'autre côté, l'approche de la maison d'édition Le Robert reste réservée. Toutefois, ils ont publié *Dictionnaire d'orthographe et de difficultés du français* qui met en gras les graphies rectifiées.

Il n'est pas sans intérêt que les avis pour une nouvelle simplification de l'orthographe se sont déjà prononcés. Ainsi, André Chervel<sup>105</sup> analyse les possibilités de l'enseignement pour une meilleure acquisition des règles orthographiques. Le problème principal est le manque du temps. « Au 19<sup>ème</sup> siècle, on consacrait deux heures par jour au français, c'est-à-dire à

---

<sup>100</sup> *Grammaires, guides d'écriture et ouvrages en didactique du français*. [online]. Groupe québécois pour la modernisation de la nouvelle orthographe, 2008–2010. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible de WWW : <[http://www.gqmnf.org/Publications\\_Grammaires.html](http://www.gqmnf.org/Publications_Grammaires.html)>.

<sup>101</sup> ROBERGE, Emile. *Où est l'erreur ? Un cure-dent et un cure-ongles*. [pdf]. Cyberpresse, 3 Avril 2012. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>102</sup> LAPOINTE, Josée. *Danny Laferrrière et le smoked-meat dans le Petit Larousse*. [pdf]. Cyberpresse, 16 Juin 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>103</sup> LAPOINTE, Josée. *op. cit.*

<sup>104</sup> SHAFFER, Marie-Eve. *Des petits nouveaux dans le Petit Larousse*. [pdf]. Métro Actualité, 22 Juin 2011. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>105</sup> CHERVEL, André. Le fil de la simplification. *La Croix*, 09 Oct 2009, p. 13.

l'orthographe »<sup>106</sup>. Aujourd'hui, nous devons apprendre plus de choses et en conséquence, on ne peut pas passer autant de temps avec l'orthographe. Les méthodes pédagogiques sont souvent critiquées pour ne pas être assez efficaces, cependant, elles ont été modernisées et il ne faut pas croire qu'il existe une solution miraculeuse qui saurait apprendre l'orthographe aux enfants en deux semaines. La dernière voie, ce serait de restreindre l'enseignement de l'orthographe à un minimum et réserver le reste aux écoles supérieures. Mais il ne serait pas du tout démocratique de dire que la connaissance de l'orthographe n'appartient pas à tout le monde. Donc, il ne reste que faciliter l'orthographe actuelle, d'après André Chervel.

Une association pour poursuivre la recherche des simplifications possibles, dont André Chervel est membre, a été créée en 2009 comme nous pouvons apprendre sur son site internet<sup>107</sup>. Elle s'appelle ÉROFA – Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui et « mène des études pour établir des règles simples à comprendre, à mémoriser et à appliquer »<sup>108</sup>. Elle a des collaborateurs non seulement français, mais aussi québécois, belges, suisses et portugais. Ils ont déjà publié quelques ouvrages concernant des voies de réformes possibles, telles que le *x* final<sup>109</sup> ou les consonnes doubles dans les féminins et dérivés<sup>110</sup>. Et les membres font connaître leurs idées aussi dans la presse. Son président Claude-Gruaz rejette l'argument de ceux qui voient dans l'orthographe l'histoire intouchable : « Molière écrivait *misanthrope* sans *h*, et Voltaire aussi bien *philosofe* que *philosophe*. L'orthographe unique est un mythe qui date du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle »<sup>111</sup>. Mais les élèves ne connaissent que des

---

<sup>106</sup> CHERVEL, André. *op. cit.*

<sup>107</sup> *Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui*. [online]. Avrilly: 2012. [Consulté le 10 Mai 2012]. Accessible de WWW : <<http://erofa.free.fr/>>.

<sup>108</sup> BLIN, Jérôme. *Faut-il simplifier l'orthographe ?* [pdf]. Pleine Vie, Mars 2012. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>109</sup> *Le X final*. Observatoire francophone du français contemporain, section française. Études pour une rationalisation de l'orthographe française. Sous la direction de C. Gruaz.

<sup>110</sup> *Les consonnes doubles : féminins et dérivés*. Observatoire francophone du français contemporain, section française. Études pour une rationalisation de l'orthographe française. Sous la direction de C. Gruaz.

<sup>111</sup> BLIN, Jérôme. *op. cit.*

textes réécrits en français moderne ce qui les empêche de se rendre compte de l'évolution de l'orthographe. Pour cette raison, Claude-Gruaz voudrait introduire des textes originaux dans les programmes. Ainsi, leur objectif est d'éviter des fautes aux élèves. Il résume en disant que « Notre langue n'est pas abordable. Notre travail consiste à la mettre à la portée de tous, sans pour autant lui retirer sa noblesse »<sup>112</sup>. Cette association enrichit donc l'idée des *Rectifications* et poursuit leur effort. Toutefois, certains gens s'y opposent fermement.

Jusqu'alors, nous nous sommes appuyés plutôt sur les arguments en faveur des changements orthographiques : nous pouvons les résumer par les mots de Bernard Pivot : « mettre un peu d'ordre dans les traits d'union, dans les redoublements des consonnes, dans les accents...ce n'est pas une atteinte à la langue française »<sup>113</sup>. On s'arrête sur les protestes maintenant. Bien que les opposants soient moins nombreux que dans les années 1990, ils existent toujours. « Vouloir réformer l'orthographe, c'est comme vouloir amener 80% d'une classe d'âge au bac : une initiative purement démagogique qui n'a rien donné aux jeunes Français, ni plus de culture, ni plus de génie »<sup>114</sup>. L'écrivain Phillippe Delerm rappelle la beauté de l'illogisme du français en disant que « lors de la réforme de l'orthographe de 1990, la quasi-totalité des écrivains étaient d'accord pour en préserver les bizarreries, voire les aberrations »<sup>115</sup>. C'est la raison pour laquelle le français plaît aux étrangers. De plus, l'apprentissage de la langue maternelle peut varier considérablement afin d'atteindre l'acquisition totale des élèves. Certains lecteurs ont des avis marqués à l'exemple de Sophie (30 ans) : « Et puis quoi encore ? On n'a qu'à écrire comme on prononce ! Non, c'est la porte ouverte à n'importe quoi »<sup>116</sup>. Le fait que la nouvelle orthographe n'est que recommandée et les deux graphies restent correctes (le compromis fait pour étouffer des protestes) peut être retourné contre elle. En effet, cette situation augmente le

---

<sup>112</sup> GAIRIN, Victoria. *Orthographe : « Et si on écrivait 'des chevaux' ? »*. [pdf]. Le point, 26 Janvier 2012. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>113</sup> ROBERGE, Emile. *op. cit.*

<sup>114</sup> CHAUMONT, V. Réforme de l'orthographe. *Lire*, 01 Nov 2009, p. 6.

<sup>115</sup> BLIN, Jérôme. *op. cit.*

<sup>116</sup> BLIN, Jérôme. *Ibid.*

nombre des possibilités comment écrire un mot et confond les usagers. « Mieux valait une norme, fût-elle quelquefois arbitraire, que pas de norme du tout »<sup>117</sup> : l'idée qui ne doit pas être rejetée sans une préméditation soignée. Mais par exemple, l'écrivain Chantal Contant réfute les protestes des opposants de la nouvelle orthographe : « Ils pensent qu'il faut tout réapprendre. Je crois qu'ils sont seulement inquiets de leur performance à l'écrit »<sup>118</sup>.

Il est vrai qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les gens apprennent les nouvelles graphies immédiatement et avec enthousiasme. Par conséquent, une période de transition est compréhensible et indispensable surtout pour les usagers expérimentés. Elle leur permet de se servir de ce qu'ils ont appris sans devoir réétudier tout et changer les habitudes. Néanmoins, la langue est assez compliquée pour les enfants et les étrangers et l'admission de plusieurs possibilités d'écriture les désorientent ; en général, ils demandent des règles claires et univoques. Et même si les *Rectifications* vont dans ce sens là, elles manquent ce but remarquablement.

### **4.3 La nouvelle orthographe et l'enseignement**

De tout ce qui a été dit de la situation de la nouvelle orthographe, nous pouvons résumer que le point clé, c'est son introduction dans l'enseignement, « les systèmes scolaires belge, français et québécois entrent dans le jeu »<sup>119</sup>. La situation y est ambivalente. Une grande amélioration s'est produite au niveau des documents officiels – le Ministère d'éducation français a introduit dans ses bulletins officiels pour le collège la tolérance des deux graphies : « pour l'enseignement de la langue française, le professeur tient compte des *Rectifications* orthographiques proposées par le Rapport du Conseil supérieur de

---

<sup>117</sup> DEWAELE, Bruno. *Nouvelle orthographe: le mieux, ennemi du bien !*. [pdf]. La voix du Nord, 9 Octobre 2011. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>118</sup> BERTRAND, Brigitte. *Un sans faute pour Chantal Contant*. [pdf]. Québec Hebdo, 6 Février 2012. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>119</sup> ROBERGE, Emile. *op. cit.*

la langue française, approuvées par l'Académie française »<sup>120</sup>. Au primaire, « l'orthographe révisée est la référence »<sup>121</sup>. Les enseignants sont désormais obligés de respecter les deux graphies et devraient enseigner les nouvelles. Les autres pays francophones invitent les professeurs à favoriser les nouvelles graphies dans leur enseignement<sup>122</sup>. Toutefois, la démarche n'y est pas si simple comme nous le montrerons à l'exemple du Québec.

Les opinions varient au Québec. « L'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) ... réclame depuis 2005 que l'enseignement de la nouvelle orthographe soit intégré aux programmes de français du primaire et du secondaire »<sup>123</sup> et assure la formation des professeurs dans ce domaine. Le problème c'est qu'AQPF ne réunit qu'une minorité<sup>124</sup> des professeurs et son avis n'est donc pas représentatif. Beaucoup d'enseignants sont au contraire contre les *Rectifications* car ils n'y voient aucun avantage<sup>125</sup>. Finalement, les *Rectifications* ont été acceptées par l'Office québécoise de la langue française mais le Ministère d'éducation a décidé de ne pas imposer leur enseignement<sup>126</sup>. Les professeurs sont censés de les respecter dans les textes mais ils en ont un peu modifié les conditions, car « ils ont retenu ... que l'emploi de la nouvelle orthographe doit s'observer tout au long du texte »<sup>127</sup> alors que la tolérance des deux graphies suppose l'usage libre et le mélange même à l'intérieur d'un seul texte.

Un grand domaine lié à la nouvelle orthographe dans l'enseignement, c'est son introduction dans les manuels qui est sporadique. Il est donc difficile pour les

---

<sup>120</sup> *Programmes du collège, programmes de l'enseignement de français*. Bulletin officiel spécial n° 6. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 28 Aou 2008. p. 2.

<sup>121</sup> *Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*. Bulletin officiel hors série n° 3. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 19 Jui 2008. p. 37.

<sup>122</sup> *La nouvelle orthographe et l'enseignement*. [pdf]. RENOUVO, 2009. [cit. 21 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.renouvo.org/enseignement.pdf>>.

<sup>123</sup> DION-VIENS, Daphnée. *Nouvelle orthographe : des règles claires demandées*. [pdf]. Cyberpresse, 10 Novembre 2010. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>124</sup> GALLANT, Gaëlle. *Nouvelle orthographe ou ou ortografe ?* [pdf]. Cyberpresse, 30 Mars 2011. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>125</sup> GALLANT, Gaëlle. *Ibid.*

<sup>126</sup> GALLANT, Gaëlle. *Ibid.*

<sup>127</sup> GALLANT, Gaëlle. *Ibid.*



professeurs d'intégrer les nouvelles règles dans l'enseignement quand ce support important leur manque. Et encore plus pour les professeurs étrangers qui ne sont souvent même pas informés de la réforme, car en outre, les médias n'en parlent pas comme en France et dans les autres pays francophones. Il n'est pas facile d'affronter les parents d'élèves qui ne comprennent pas pourquoi la solution du professeur varie de celle dans le manuel. Par conséquent, les enseignants préfèrent moins de problèmes et favorisent l'orthographe traditionnelle. Bien évidemment ce n'est qu'une des raisons possibles, nous ne pouvons accuser que les éditeurs des manuels.

Certains essaient de changer la situation. « Delphine Guichard, institutrice dans le Loiret ... vient de lancer sur son blog, Charivari à l'école, un manifeste invitant ses collègues à écrire aux éditeurs pour leur demander d'appliquer enfin les nouvelles règles »<sup>128</sup>. Elle explique le refus des éditeurs par la peur qu'ils puissent avoir : « Les éditeurs savent que la réforme n'est pas très populaire chez les profs. Ils pensent que s'ils l'appliquent, ils ne choisiront pas leurs bouquins »<sup>129</sup>. Mais les éditeurs se défendent par une autre raison. Ils disent qu'ils utilisent beaucoup de textes authentiques comme la base de leurs manuels dont il faudrait changer l'orthographe s'ils devaient suivre la nouvelle orthographe. De plus, la mise en place des deux graphies pourrait confondre les élèves. Par conséquent, ils préfèrent « d'unifier l'orthographe des mots selon les règles traditionnelles »<sup>130</sup>. Néanmoins, certains manuels du FLE tiennent compte des *Rectifications*, par exemple *Le Français entre nous*, publié par Fraus. Nous sommes donc en peu en avance en République tchèque.

Encore une fois, il est décisif si les élèves d'aujourd'hui apprennent la nouvelle orthographe ou non parce que c'est ici où le potentiel pour le changement est situé. Pour entrer dans la question, plusieurs recherches ont déjà

---

<sup>128</sup> MONGAILLARD, Vincent. *Savez-vous que les règles d'orthographe ont changé ?*. [pdf]. Aujourd'hui en France, 9 Novembre 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible de la base des données europresse.com.

<sup>129</sup> MONGAILLARD, Vincent. *Ibid.*

<sup>130</sup> MONGAILLARD, Vincent. *Ibid.*

été faites. « En fait, la première enquête sérieuse, appliquée aux pratiques d'enseignement, fut effectuée par J.-P. Chevrot et autres (1994). Elle montrait que nombre des rectifications proposées dans le document du 6 décembre 1990 étaient moins sanctionnées que les erreurs grammaticales, par exemple, ou celles qui affectent la prononciation des mots. Aujourd'hui, nous pouvons prouver que la plupart sont déjà passées dans l'usage »<sup>131</sup>. Cette constatation est certainement positive pour les sympathisants des *Rectifications*.

Une enquête auprès des jeunes instituteurs et institutrices juste recrutés a été menée pour connaître leur approche à la nouvelle orthographe. Les résultats sont présentés dans l'article de M. Colin<sup>132</sup>. Il est apparu qu'il y a des jeunes, bien que minoritaires, qui sont contre des simplifications quelconques. Leurs arguments sont liés surtout à leur effort déjà investi dans l'apprentissage de l'orthographe lequel ils ne veulent pas perdre.

Toutefois, la majorité se prononce favorable aux changements réfléchis et les *Rectifications* « apparaissent bienvenues, même s'ils les jugent trop timorées, peu ambitieuses ou pas assez radicales dans le sens du codage phonologique »<sup>133</sup>. Un point intéressant – tout le monde est plus apte à accepter les nouveautés dans les autres domaines que le sien. Souvent, les enseignants croient maîtriser la norme originale alors qu'ils utilisent déjà la forme rectifiée, à l'exemple de « pluriels de noms étrangers (*rugbymans, minimums...*), les singuliers ou les pluriels de noms composés (*le cure-ongle, les chasse-neige...*) »<sup>134</sup>. De l'autre côté, les néologies comme *ognon, nénufar* ou *abime* ne sont pas si souvent acceptées. Dans le domaine des accords des participes passés, les résultats sont hétérogènes. Certains appliquent les formes rectifiées en les expliquant par la logique des règles, certains préfèrent des formes anciennes avec des arguments

---

<sup>131</sup> COLIN, Armand. *Les rectifications de l'orthographe et la formation des enseignants*. [pdf]. Le Français aujourd'hui, 2011/5 n°HS01. [cit. 19 Mars 2012]. p. 245. Accessible de WWW : <<http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2011-5-page-245.htm>>.

<sup>132</sup> COLIN, Armand. *Ibid.*

<sup>133</sup> COLIN, Armand. *Ibid.*

<sup>134</sup> COLIN, Armand. *Id.* p. 247.

arbitraires. Pour conclure, « ce public d'enseignants en formation est largement acquis – consciemment ou non – aux *Rectifications* de 1990, mais soit ils en contestent les limites, soit ils en acceptent mal la philosophie »<sup>135</sup>.

L'enquête menée auprès des enseignants pour les buts de ce mémoire est un peu différente, car elle vise à connaître plutôt leur avis sur les *Rectifications* que leur connaissance des nouvelles formes. Personne ne peut prescrire aux professeurs étrangers quelle norme utiliser, alors nous partirons des résultats du sondage à une réflexion comment se mettre à ce problème.

De toute façon, les professeurs s'intéressant aux nouvelles graphies ont aujourd'hui beaucoup de possibilités où se renseigner. À part les sites Internet déjà présentés, il y a de plus en plus de livres pratiques. Un représentant pour tous – *Orthographe recommandée, exercices et mots courants* de Chantal Contant. « Ce petit livre sympathique ... propose de façon ludique, accessible et simple, l'apprentissage de la nouvelle orthographe recommandée »<sup>136</sup>. Tout compte fait, le support ne manque pas pour ceux qui veulent s'investir.

#### 4.4 L'avenir ?

Deux faits peu rassurants : la « réforme demeure vingt ans après ignorée par l'école et la plupart des Français »<sup>137</sup>, la situation dans les autres pays membres de la Francophonie n'étant pas connue. Hors de pays francophones, où la langue française est une langue officielle, où « les variations de 1990 sont plus largement enseignées et diffusées »<sup>138</sup>. La position de la nouvelle orthographe reste donc fragile et son avenir n'est pas sûr. Il est probable que nous ne verrons pas son victoire ou sa défaite définitive, car le changement des habitudes orthographiques exige à peu près deux générations. Dès que les enfants

---

<sup>135</sup> COLIN, Armand. *op. cit.* p. 249.

<sup>136</sup> BERTRAND, Brigitte. *op. cit.*

<sup>137</sup> CHAPLAIN-RIOU, Myriam. *L'ognon et le nénufar: vingt ans après, la nouvelle orthographe piétine.* [pdf]. AFP – Journal Internet, 29 Septembre 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

<sup>138</sup> CHAPLAIN-RIOU, Myriam. *Ibid.*

d'aujourd'hui qui apprennent à l'école l'orthographe rectifiée deviennent les parents qui aident leurs enfants avec les devoirs, les nouvelles graphies peuvent prévaloir. Néanmoins, déjà la première condition d'apprendre la nouvelle orthographe à l'école n'est pas encore entièrement remplie.

De l'autre côté, les *Rectifications* pénètrent petit à petit à l'étranger. Le débat sur leur application est déjà soulevé. A l'aide d'un sondage, nous allons analyser la situation en République tchèque qui est un exemple du pays où le français est enseigné comme une langue étrangère et qui n'a aucun lien historique direct avec la France (le français n'a jamais été une langue officielle ni seconde, les Français n'ont jamais régné sur notre territoire). Il est difficile de prendre une décision vis-à-vis l'application des *Rectifications* dans les cours du français langue étrangère. Cela peut faciliter la vie aux étudiants mais rien n'oblige les professeurs à le faire. En plus, tout le monde ne les connaît pas et par conséquent, les mots écrits d'après la nouvelle orthographe pourraient être censés fautives vus par un autre enseignant. On s'appuiera donc sur une enquête sur la réalité en République tchèque pour s'incliner vers une approche.

## 5 La recherche

Jusqu'à ici, nous avons présenté la réforme de différents aspects généraux. Il en résulte que l'attitude de la France est assez ambivalente ce qui rend la tâche des professeurs étrangers encore plus difficile. Quoique la France soutienne vivement la diffusion du français dans le monde, elle reste presque muette sur les *Rectifications*. Les moyens les plus aptes à informer les enseignants, les manuels scolaires, ne mentionnent presque pas la réforme. Donc, nous pouvons nous demander quelle approche appliquer dans notre vie professionnelle. Pour obtenir une conception plus précise de la réalité concernant l'information des *Rectifications* en République tchèque, un sondage a été réalisé. Le débat mené autour des *Rectifications* apporte plusieurs thèses intéressantes qui nourrissent l'enquête. Les résultats sont présentés dans cette partie du mémoire. D'abord, nous verrons comment le sondage a été constitué et ensuite, ses résultats.

### 5.1 La méthodologie

#### 5.1.1 Les buts

Le but principal du sondage en question c'est d'analyser la situation actuelle pour en partir à une recommandation pour les professeurs du FLE comment se conduire envers les *Rectifications* dans les cours. L'analyse a plusieurs étapes. D'abord, répondre à la question à quel point les professeurs tchèques sont informés des *Rectifications* et par quelle voie ils l'ont appris. La prémisse est qu'ils n'ont pas beaucoup de choses, voire rien du tout. Néanmoins, nous sommes en peu en avance par rapport à la France grâce au manuel *Le Français entre nous* qui applique la nouvelle orthographe. Il est donc possible que les enseignants qui l'utilisent en sachent plus.

Ensuite, nous essayerons de connaître leur avis là-dessus. C'est-à-dire, s'ils intègrent certaines règles dans leurs cours, quelles réactions cela provoque et s'ils souhaiteraient le prolongement des efforts réformateurs.

Puis, nous voudrions vérifier l'hypothèse des auteurs de la réforme mentionnée plus haut que les *Rectifications* ne touchent pas beaucoup de mots et que les gens ne s'apercevront même pas des changements dans un texte écrit dans la nouvelle orthographe. Aussi, est-il possible que certaines nouveautés soient plus visibles que les autres.

Finalement, nous verrons si les *Rectifications* facilitent l'apprentissage du français, aussi l'un des arguments pour la réforme. Mais en restant très modeste, elle a peut-être manqué ce but.

### **5.1.2 L'échantillon**

Pour chaque sondage, l'échantillon doit être bien défini. Dans ce cas-là, nous avons choisi deux groupes à cause de leur accessibilité à possibles rencontres personnelles – les professeurs du français à Plzeň et les futurs enseignants – les étudiants du master du français à la Faculté de pédagogie, l'Université de Charles. A Plzeň, il s'agit des enseignants aux écoles nationales à deux exceptions – Církevní gymnázium (établi par l'Église) et Gymnázium Františka Křižíka (privé). Ces deux exceptions ont été admises à cause du rôle important que ces deux écoles jouent à Plzeň et surtout dans le cas de Církevní gymnázium aussi à cause de son nombre élevé des professeurs du français ce qui a enrichi l'échantillon considérablement. Les listes complètes des écoles à Plzeň sont disponibles sur le site de la région de Plzeň<sup>139</sup>. Nous pouvons y trouver des adresses des pages web de chaque école. Le nombre total des écoles élémentaires et des lycées (généraux ou professionnels) à Plzeň est 48. Le nombre d'écoles d'après les types est montré dans le graphique I. Ensuite, il a fallu visiter tous les sites et relever s'ils enseignent le français ou non. Cela a été possible grâce aux listes des professeurs et leurs spécialisations, aux programmes d'enseignement de

---

<sup>139</sup> <http://www.kr-plzensky.cz>

l'école<sup>140</sup> ou des emplois du temps. En peu moins que la moitié d'eux, 21, enseigne le français.

La tâche suivante était de définir le nombre des professeurs du français et de les contacter. La répartition des professeurs du français dans les écoles est montrée dans le graphique II. Sur certains sites, les écoles offrent des listes complètes avec des mails de leurs professeurs. Mais parfois, il n'est pas possible de savoir qui enseigne le français ou d'avoir son contact. Dans ces cas-là, les secrétariats des écoles ont été contactés. Heureusement, les réponses étaient positives et le nombre final des professeurs était vingt-neuf. Il y a un cas spécial – à une école élémentaire, ils n'enseignent pas le français cette année scolaire faute d'intérêt des élèves insuffisant, mais le professeur du français y est toujours. Il est donc compris dans le nombre total. Ensuite, des mails ont été envoyés individuellement. Au bout de deux semaines, il y a eu un deuxième mail de rappel élargi du document *Les règles de la nouvelle orthographe*<sup>141</sup> pour les intéressés qui voudraient apprendre quelque chose de plus sur la réforme.

Les étudiants sont limités à ceux du master, car il est plus probable qu'ils enseigneront dans le futur. Beaucoup d'entre eux enseignent déjà quelque part, donc ils ont des expériences. Ils étaient contactés par les mails que nous avons en commun, l'un pour la première année et l'un pour la deuxième année du master et en plus par les pages Facebook des étudiants du français à la faculté.

### 5.1.3 Le questionnaire

Pour rassembler les réponses, il fallait choisir la méthode la plus adaptée. Les deux méthodes à prendre en considération sont l'interview et le questionnaire. Le nombre des questionnés est quand même assez élevé et par conséquent, des interviews prendraient beaucoup de temps pour eux et pour le questionneur. Pour persuader des gens à répondre, il faut leur faciliter la tâche le plus possible. Le

---

<sup>140</sup> školní vzdělávací programy

<sup>141</sup> *Les règles de la nouvelle orthographe ... en bref*. [pdf]. Orthographe en direct, 2012. [Consulté le 3 Mar 2012]. 4 p. Accessible de WWW : <<http://www.orthographe-recommandee.info/enseignement/>>.

questionnaire leur prendra moins de temps en comparaison avec l'interview et n'exige pas des rendez-vous en personne. De plus, le questionnaire réduit le risque des consignes variantes, ce qui peut arriver lors des interviews, car chaque questionné répond aux mêmes items sans explications quelconques. En fin de compte, le questionnaire a été préféré.

En ce qui concerne la diffusion, il est le plus facile de se servir des technologies modernes. Les professeurs ont été contactés par le courriel électronique. Ils avaient trois possibilités comment compléter le questionnaire. La première, sur l'internet, la deuxième, dans un fichier excel, la troisième, l'imprimer et remplir à la main. Le questionnaire sur l'internet a été préparé à l'aide de la technologie Google Docs. Elle permet de construire des questionnaires avec différents types de questions assez facilement. Les résultats sont automatiquement enregistrés dans un fichier Excel. Il s'est révélé que le questionnaire sur l'internet avait été le plus confortable à remplir, car tout le monde l'avait utilisé à une exception. Vu le temps passé avec la préparation du formulaire en Excel, ce n'était peut-être pas indispensable. Il s'avère que les professeurs sont capables d'utiliser les nouvelles technologies sans problèmes. Les étudiants n'avaient pas le choix comment compléter le questionnaire. Seulement le questionnaire sur le web leur a été offert, car c'est le canal le plus simple à utiliser pour cette tranche d'âge.

Le questionnaire comprend trois types de questions. Il y a des questions fermées à choix multiple où les questionnés choisissent une réponse. Deuxièmement, dans certaines questions, il est possible de désigner plusieurs réponses en même temps. Troisièmement, quelques questions sont ouvertes, il y faut écrire sa propre réponse. Le type de question a été choisi d'après sa nature. Pour des questions claires et simples, le choix multiple est convenable. Là, où il serait très difficile voire impossible de définir toutes les catégories, les questions ouvertes sont utilisées, laissant la main libre aux questionnés.



La version complète du questionnaire se trouve en annexe 1. Le questionnaire a trois parties. La première est obligatoire pour tout le monde. Elle finit avec une question sur la connaissance de la nouvelle orthographe. Ceux qui en ont déjà entendu parler complètent différentes questions de ceux qui n'en ont jamais entendu. Au début, on distingue deux groupes – les étudiants et les professeurs. Ensuite, il y a un texte écrit en nouvelle orthographe à commenter. Il est mis au début afin que les questionnés n'aient pas encore commencé à réfléchir sur l'orthographe rectifiée. Le but est de voir quels changements sont bien visibles pour tout le monde et quels restent inaperçus (s'il y en a certains). Les auteurs des *Rectifications* pensent qu'en général, les gens ne remarqueront même pas les différences dans un texte ordinaire. Néanmoins, dès que les (futurs) professeurs sont invités à commenter un texte, ils vont certainement le regarder attentivement et découvrir plus que l'utilisateur moyen parce qu'ils sont habitués à repérer des fautes. Le texte manifeste plusieurs exemples des graphies rectifiées de différents groupes :

*L'évènement qui s'est passé au mois d'aout sur l'île a bouleversé la population du village. Tous les après-midis, trois-cents-quatre-vingt-un habitants discutent de cette situation bien qu'elle ne soit pas de ses ognons et ils l'interprèteront certainement de manière ambigüe.*

Les mots soulignés représentent des changements. Dans *l'évènement*, le deuxième accent a changé d'aigu à grave. L'accent circonflexe manque dans *aout* et *île*. Le pluriel de *l'après-midi* est formé régulièrement. Le chiffre est lié par des traits d'union partout et *cent* finit avec un 's' bien qu'il ne soit pas à la fin du chiffre. Ce dernier est la seule vraie faute commise pour donner aux questionnés quelque chose à commenter même s'ils ne remarqueraient rien des *Rectifications*. *Ognon* est un représentant des anomalies révisées pour que la graphie corresponde à la prononciation. Finalement, le tréma est déplacé dans *ambigüe* sur la voyelle prononcée.

D'après la réponse à la question numéro deux sur la connaissance des *Rectifications*, les questionnés sont dirigés vers questions différentes. La réponse

positive les envoie aux questions trois à douze et la réponse négative aux questions treize à dix-sept. Ainsi, même les gens qui ne connaissent pas les *Rectifications* peuvent contribuer à la recherche en donnant plus d'informations que le fait qu'ils ne connaissent pas la réforme.

Les questions trois à six visent à repérer ce que les gens savent sur les *Rectifications* et où ils l'ont appris. Puis, numéro sept et huit concernent les manuels. Il paraît que le seul à intégrer les nouveautés est *Le Français entre nous*, mais il peut arriver qu'il y en ait un autre. De plus, tous les professeurs ne se sont pas peut-être rendu compte des pages destinées à la nouvelle orthographe dans *Le Français entre nous*. Les questions suivantes s'adonnent à l'avis des professeurs tchèques vis-à-vis des *Rectifications*. D'abord exprimé par leur volonté de les intégrer dans leurs classes, puis par les réactions des élèves et finalement par leur satisfaction avec la réforme et le désir de sa prolongation.

Ceux qui n'ont jamais entendu parler de la réforme ne peuvent pas évidemment compléter les mêmes questions. Le questionnaire essaie donc de savoir s'ils souhaiteraient des changements et dans quels domaines (questions treize à quinze). Les domaines proposés sont les mêmes que ceux des *Rectifications*, mais les questionnés ont aussi la possibilité d'ajouter leur proposition. Puis, le questionnaire tâche de savoir ce qui est le plus difficile à enseigner en l'orthographe et en quoi les élèves font le plus des erreurs (questions seize et dix-sept). Ainsi, le questionnaire répond à tous les buts assignés.

#### **5.1.4 Le traitement des résultats**

Après la collecte des données, il a fallu les traiter et évaluer. La technologie Google docs a facilité la tâche car les réponses des questionnés ont été directement enregistrées dans un fichier Excel. Dedans, chaque colonne était une question et chaque ligne les avis d'une personne distingués au début par la date et l'heure de remplissage. Les questions ont été traités en trois groupes – question 1

(le texte, commun pour tout le monde), questions 3 à 12 pour ceux qui ont entendu parler des *Rectifications* et les questions 13 à 17 pour ceux qui n'en savent rien. Une catégorie est à part – s'il s'agissait d'un professeur ou d'un étudiant. Parfois, il est arrivé que les questionnés n'ont pas respecté la distinction des questions d'après leur connaissance des *Rectifications* et ont rempli plus d'items. Quelquefois, il a été possible d'intégrer la réponse mais la plupart a dû être éliminée. En plus, certains n'ont pas complété toutes les questions souhaitées. Par conséquent, les nombres totaux varient, il n'y a pas un nombre stable des questionnés.

Après la distinction des groupes, les réponses concrètes ont été abordées. Avec les questions 1–4, 6, 8, 9, 11–13, un traitement mathématique et ensuite graphique a été possible. Dans les autres questions, les gens ont écrit leurs avis qui ont varié et en conséquence, il ne reste que les rapprocher et commenter. Grâce à nombre limités des questionnés, il a suffi de compter les réponses sans utiliser des méthodes statistiques plus compliquées. Après, les graphiques ont été créés à l'aide d'Excel et éventuellement, les pourcentages ont été comptés en utilisant des formules de base. Le texte était un peu spécial. Un tableau a été élaboré pour compter le nombre de gens qui ont relevé chaque faute. Finalement, les résultats sont présentés dans la partie suivante avec des commentaires supplémentaires.

## **5.2 Les résultats**

Premièrement, on décrit l'échantillon final. Il est assez restreint. Seulement douze personnes ont complété le questionnaire, dont huit professeurs et quatre étudiants comme le montre graphique IV. Les causes de ce nombre limité peuvent être déduites. Le maximum a été fait pour contacter les professeurs. Les contacts directs aux professeurs du français ont été rassemblés à l'exception d'une école où personne ne réagit aux mails. Trois enseignants se sont excusés qu'ils sont trop occupés pour compléter le questionnaire ; les autres l'ont rempli

ou n'ont pas communiqué. Les étudiants ont certainement aussi trop de travail ou il est possible que certains ne se sentaient pas apte à répondre aux questions par exemple faute d'expériences d'enseignement insuffisantes.

Maintenant, on présentera les résultats. Au début du questionnaire, une tâche était commune à tout le monde. Il fallait lire un court texte (écrit en nouvelle orthographe) et le commenter brièvement. Le but était de savoir quels changements sautaient aux yeux et quels restaient inaperçus. La spécificité de l'analyse de cette question consiste en un échantillon plus large, enrichi de quelques étudiants et leur professeur à l'Université Charles, car il y a eu une occasion de leur laisser compléter cette question pendant un cours. Au lieu de douze personnes, il y en a eu dix-huit, dont neuf professeurs et neuf étudiants. Par conséquent, il est aussi possible de comparer l'avis des professeurs à l'avis des étudiants. Trois professeurs ont utilisé leur connaissance des *Rectifications* pour commenter ce texte, mais juste un a remarqué tous les changements. Sinon trois autres personnes appartiennent au groupe de ceux qui connaissent la nouvelle orthographe, mais probablement non en détail, car ils ont reconnu seulement certaines différences. Ensuite, il n'y a pas de grandes différences entre le groupe des professeurs et le groupe des étudiants. Dans la plupart des cas, un nombre égal ou presque égal a noté le phénomène (p. ex. quatre professeurs et quatre étudiants ont marqué l'ajout de 's' dans *les après-midis*). Toutefois, en deux cas, les enseignants ont été plus sensibles : sept contre trois à reconnaître le chiffre lié par des traits d'union partout et six contre quatre à questionner l'utilisation de *l'ognon*. Au contraire, les étudiants ont deux fois plus souvent reconnu la seule vraie faute – *cents* écrit avec un 's' à la fin bien que le reste du chiffre suive.

Après ces constatations générales, on décrira les détails. Le graphique XIV montre les résultats clairement. Le changement de loin le plus visible est le manque de l'accent circonflexe dans *aout*, noté à seize reprises sur dix-huit questionnés. *Ile* suit avec treize personnes qui l'ont aperçu. La disparition de

l'accent circonflexe est donc non seulement le changement le plus facile à retenir mais aussi à s'en apercevoir. D'après l'expérience personnelle, il est appliqué le plus souvent lorsque quelqu'un décide d'écrire d'après la nouvelle orthographe et il est le premier à être rencontré par les débutants dans leur apprentissage du français. Toutefois, les autres accents sont à l'autre bout de l'échelle, le tréma déplacé avec sept voix et l'accent grave au lieu de l'accent aigu dans l'évènement avec six voix. Ces deux changements sont donc mineurs. Puis, les traits d'union dans les chiffres et *l'ognon* partagent dix voix. *L'ognon* a souvent été même incompréhensible pour les questionnés. *Les après-midis* ont été notés par huit personnes, dont certains ont évoqué l'invariabilité de *l'après-midi*. *Cents* est au même niveau que *l'évènement*, à la dernière place, ce qui est assez intrigant, car chaque professeur ou étudiant du français à ce niveau devrait savoir comment l'écrire correctement. Cette faute qui a du donner aux questionnés au moins une chose à noter même si rien d'autre n'ait pas attiré leur attention, n'a pas fourni son rôle. Ainsi, le texte a confirmé que certaines nouveautés ne sont pas très visibles, donc gênantes.

Le premier groupe de questions (questions deux à cinq) examine la connaissance des *Rectifications*. La constatation générale est que 42% connaissent la réforme, dont trois professeurs et deux étudiants, contre les 58% qui ne la connaissent pas (graphique V). Le fait que presque la moitié des questionnés est informée de la réforme est assez surprenant et positif. Il s'oppose à l'hypothèse originale que les gens n'en sauraient rien.

Le graphique VI représente les sources d'informations sur les *Rectifications* pour ceux qui en ont entendu parler. Inopinément, l'université est la source la plus fréquente plutôt pour les professeurs (deux) que pour les étudiants (un). Ensuite, c'est l'Internet et les amis et finalement les manuels et les journaux. Les autres possibilités proposées n'étaient pas choisies. En ce qui concerne la connaissance des exemples des changements, 80% sont capables d'en donner quelques uns (graphique VIII). Ils ont nommé le pluriel des noms

composés, l'accent circonflexe, le trait d'union et les changements d'accent dans le futur simple, donc plus ou moins tous les domaines principaux. Dans la question six, il fallait choisir ce qui a été touché par les *Rectifications*. Deux professeurs ont été capables de cocher toutes les possibilités correctes. Un étudiant y a ajouté les noms d'origine latine et un n'a sélectionné que l'accent circonflexe. Un étudiant n'a pas fourni ni ses propres exemples des changements, ni des réponses à partir de l'offre à cocher. Le niveau des connaissances sur les *Rectifications* est donc moyen – les gens en savent quelque chose mais pas tout. Ils étaient probablement informés par hasard et ils manquent des renseignements solides.

Ensuite, questions sept à dix se concentrent sur les *Rectifications* dans l'enseignement. Question sept porte sur les manuels utilisés. L'éventail est assez riche – deux fois, il y a *Le Français entre nous*, puis une fois *Extra 1, 2, Vite et Bien, Forum 1* et un étudiant n'a pas mis de titre précis, car il se sert des manuels divers. Seulement *Le Français entre nous* intègre la nouvelle orthographe, ce qui est en accord avec la constatation de ce mémoire, et ses deux usagers en sont conscients. Les nouvelles formes sont mentionnées dans les notes, toutefois, les vieilles formes y sont toujours. En ce qui concerne l'application des *Rectifications* dans les cours, c'est assez positif. Seulement un étudiant ne les enseigne pas contre les trois professeurs qui le font (graphique IX). Mais l'un d'eux pas trop, d'après ses mots à cause des médias qui ne le font pas non plus. Un professeur suit le manuel, donc enseigne le vocabulaire changé. Un autre intègre des mots ordinaires à l'exemple de weekend et des numéraux. Les élèves réagissent avec intérêt (1) ou sont des débutants et par conséquent ne connaissent pas les formes anciennes pour être capable de les comparer (2). Ces approches nous serviront d'exemple pour faire de recommandations plus tard.

Les deux dernières questions pour ce groupe qui connaît au moins quelque chose sur les *Rectifications* visent à relever leur avis sur les changements de l'orthographe. L'opinion sur les *Rectifications* effectuées est plutôt négative. Un

étudiant et un professeur ne sont pas contents de ce document et un professeur ne sait pas (graphique X). De l'autre côté, un étudiant et un professeur aimeraient que cet effort continue, un professeur n'a pas encore décidé et un étudiant est contre. Ils n'ont pas expliqué leur choix, mais on peut deviner que pour certains les *Rectifications* actuelles sont trop modestes (donc ils ne sont pas contents), mais ils sont favorables aux réformes (donc ils souhaitent leur continuation). Le mécontentement peut aussi être dû à la situation confuse en France. Il serait plus facile d'appliquer la réforme en tant que le professeur du FLE si les Français, leurs médias et le système éducatif l'acceptait dans sa totalité.

Le deuxième groupe, plus grand, est constitué de ceux qui ne connaissent pas la réforme, soit 58% des questionnés. Entre eux, il y a cinq professeurs et deux étudiants. La question treize leur demande s'ils souhaitent certains changements. 43% sont d'accord, soit deux professeurs et un étudiant, contre les 57% qui s'opposent à cette idée, soit trois professeurs et un étudiant (graphique XII). Presque tous ont convenu du désir de simplifier l'orthographe et supprimer les exceptions si nombreuses en français. Mais deux professeurs n'en ont pas encore réfléchi et un n'a pas de problèmes avec l'orthographe et par conséquent, ne sent aucun besoin d'y toucher. La motivation est donc la même qu'à l'origine de la réforme de 1990 et de tout autre effort de ce genre. Question quinze propose des principaux domaines des *Rectifications* pour en choisir ceux qui paraissent susceptibles aux changements pour ce groupe (graphique XIII). Il faut dire que pas seulement ceux qui ont répondu 'oui' dans la question treize aient rempli cette question. Deux fois, les questionnés ont coché toutes les possibilités. Sinon, le pluriel des noms composés est senti comme le plus gênant, étant choisi cinq fois, puis à l'égalité l'usage du trait d'union, de l'accent circonflexe et les mots empruntés mériteraient remaniement. Le tréma et l'accent grave dans la conjugaison reste en dernière place avec deux voix. Apparemment, les domaines choisis par le Conseil supérieur de la langue française sont intéressants pour

l'ensemble de cet échantillon ; les professeurs tout comme les étudiants éprouvent le besoin de faciliter le système orthographique.

### **5.2.1 Les types de fautes**

La dernière question vise à définir les erreurs les plus fréquents des élèves tchèques. L'un des professeurs à l'école élémentaire n'en était pas sur. Mais il a permis d'étudier directement tous les écrits des ses élèves pour les buts de ce mémoire. Dans ses archives, il a tous les écrits d'une classe qu'il a enseignée pendant deux ans. Il y a eu quinze élèves en 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> classe, donc 13–15 ans, tous débutants qui ont choisi option français. Alors, leurs devoirs et petits tests ont été analysés. Le but de l'analyse était de discerner les principaux domaines où les élèves faisaient des fautes. La méthode a eu deux pas : premièrement, définir les types des fautes d'orthographe commises et deuxièmement compter leur fréquence. Si un élève se trompe souvent dans la même chose, cela compte toujours une erreur parce que nous sommes intéressés plutôt dans le fait s'il s'agit seulement d'un problème individuel ou si cela concerne plusieurs personnes. Seulement des fautes apparues chez un nombre de gens plus élevé sont traitées dans l'analyse.

Les fautes étaient répétitives. En principe, nous pouvons dire que les élèves ont fait des fautes presque en tous ce qui a été nouveau pour eux. Il était parfois difficile de distinguer s'il s'agit d'une faute d'orthographe ou si c'est plutôt un problème de grammaire ou de lexique. Néanmoins, seize catégories ont été définies. D'abord, six catégories des changements principaux mis en place par les *Rectifications* (pluriel des noms composés, numéraux, accent grave dans la conjugaison, tréma, accent circonflexe et mots empruntés) et puis dix autres groupes définis d'après les erreurs répétitives des élèves. Les résultats numériques sont dans l'annexe 2, graphique III.

Trois groupes se sont montrés particulièrement importants – l'accent circonflexe, conjugaison et autres accents. L'accent circonflexe est mis à part, car



il fait partie des *Rectifications* et en même temps, c'est le seul domaine des *Rectifications* où les débutants ont fait des erreurs. Ils oublient l'accent circonflexe sur i, par exemple en *ile*, probablement parce qu'il n'a aucune valeur phonétique. Dans ce cas-là, les *Rectifications* d'orthographe leur simplifieraient la vie, car ils n'auraient plus à mémoriser les mots où on met l'accent circonflexe. Ensuite, les fautes de conjugaison sont assez communes. Les élèves ne sont pas surs des terminaisons, confondent le singulier et le pluriel, inventent de nouvelles terminaisons etc. En général, ils connaissent le mot, ils savent ce qu'ils veulent dire, mais la forme est problématique. Bien évidemment, les verbes irréguliers sont les plus difficiles. Néanmoins, étant débutants, ils ne sont pas encore parvenus au niveau des verbes en *-eler* ou *-eter* qui sont traités par la réforme. Par conséquent, nous ne pouvons pas constater quelles fautes ils y feraient. Troisième grande groupe de fautes concerne les accents tels quels, surtout l'accent aigu et l'accent grave. Ils les oublient (*\*telephone*) où se trompent de l'accent (*\*vèlo*, *\*èchecs*) mais à ce niveau-là, il s'agit des mots où les accents n'étaient pas touchés par la réforme. En conséquence, les erreurs sont dues plutôt à l'incompréhension du sens des accents.

Ensuite, la locution *qu'est-ce que* est particulièrement compliquée à orthographier pour les débutants. Cependant, au fur et à mesure, cette faute disparaît. Les problèmes avec les doubles consonnes et les *e* finals sont au même rang. En ce qui concerne les doubles consonnes, les élèves par exemple savent qu'il y a une double consonne dans le mot, mais ils ne sont pas surs où exactement. Alors ils essaient par hasard et parfois illogiquement. Les *e* finals nous amènent vers deux types de problèmes. Premièrement, les élèves omettent *e* où il faut le mettre, probablement parce qu'ils considèrent la consonne finale seule suffisante à être prononcée. Deuxièmement, ils n'ont pas encore appris la règle d'omission d'*e* final avant les voyelles ou l'inverse (*\*je n' trouve pas*, *\*je ne ai pas*). Plus souvent, ils oublient l'omission. Les fautes de type *\*n' trouve* sont en peu curieuses. Elles proviennent d'un test où il fallait écrire et traduire la

conjugaison de *trouver* ordinairement et en négation et presque tout le monde y a fait la même erreur (*\*n' trouve pas*). Il est donc possible qu'il y ait une autre explication de ce phénomène, une autre influence. Puis, des élèves ont des problèmes avec les mots empruntés, mais pas avec leur pluriel irrégulier qui est modifié dans les *Rectifications*. Ils se trompent dans l'orthographe de la racine des mots (*\*gitare*).

Des exceptions sont toujours difficiles pour les étrangers qui n'entendent pas le français suffisamment fréquemment pour s'y habituer. Les débutants rencontrent assez tôt les pluriels irréguliers ; c'est le groupe suivant qui pose des problèmes. Au lieu *d'animaux*, ils écrivent *\*animals* etc. Ce type d'erreurs est comparable à la tendance des petits enfants qui sont en train d'apprendre leur langue maternelle de suivre les règles. « Leurs 'erreurs' souvent indiquent qu'ils sont largement sensibles aux caractéristiques grammaticales fines mais fondamentales de la langue qu'ils apprennent »<sup>142</sup> (traduction K. K.). Il est possible que nous n'ayons pas perdu cette capacité complètement. Bien que la formation du féminin ne soit pas particulièrement compliquée, les débutants se trompent dans ce domaine assez souvent. Dans la majorité des cas, ce n'est qu'un simple oubli que le féminin est différent du masculin. Et pourtant en tchèque, il y a le même principe.

Les derniers groupes n'étaient pas fréquents mais quand même présents. Certains élèves ont des tendances à écrire des mots (presque) phonétiquement ou de confondre des homophones ce qui compromet la compréhension. P. ex. *met* x *mais*, *nous* *\*zavo* x *avons*, *\*nuar* x *noir*, *\*fet-il* x *fait-il*. Ce type de fautes est compréhensible chez apprenants tchèques qui sont habitués à écrire ce qu'ils entendent dans leur langue maternelle. Toutefois, chez les élèves observés, cela a été évité autant que possible et ils l'utilisaient vraiment comme la dernière solution. Aussi les noms propres posent-ils des problèmes, car ils ne respectent

---

<sup>142</sup> SCOVEL, Thomas. *Psycholinguistics*. Oxford: Oxford University Press, 2001. p. 21.

aucunes règles et sont très variables. Finalement, le suffixe –eau est mal écrit mais rarement.

Des six catégories principales des *Rectifications*, les élèves ont raté seulement dans l'accent circonflexe. Les autres types de fautes ne sont pas apparus surtout parce que les élèves n'ont même pas rencontré ce genre de mots (p. ex. les noms composés, les verbes avec les changements d'accent). Ils ont appris des numéraux mais d'après les mots du professeur, il n'exigeait jamais les écrire en lettres sauf les petits numéraux. En conséquence, ils n'avaient pas besoin de faire face aux complications liées avec les traits d'union. Nous pouvons donc conclure que pour les débutants, les bénéfices des *Rectifications* sont très limités.

Les réponses dans le questionnaire confirment plus ou moins les constations de l'analyse détaillée des écrits. Deux questions s'adonnent à ce thème – ce qui est le plus difficile à enseigner et où les élèves font le plus de fautes. Neuf personnes (6 professeurs, 3 étudiants) ont rempli ces questions dont toutes les réponses peuvent être comprises dans le commentaire. Les résultats sont dans l'annexe 2, graphique XV.

Les domaines d'orthographe mentionnés par les questionnés s'interpénètrent. Les accents figurent le plus souvent dans les deux questions (quatre fois). Ensuite, la conjugaison et surtout la problématique de terminaisons, est signalé trois fois comme une chose difficile à enseigner et une fois comme l'endroit fréquent des fautes. Les mêmes fréquences sont valables pour l'avis que tout est difficile, particulièrement pour les débutants. Le pluriel des substantives et des adjectives ennuie deux fois en l'apprenant et une fois en l'enseignant. Les doubles consonnes, les mots d'origine anglaise et les accords ont reçu une voix partout. Puis, pour les professeurs, le caractère distinctif de la forme orale et écrite et le pluriel des mots composés (chacun une voix) posent des problèmes. Les élèves se trompent dans la formation du féminin, dans les groupes de

voyelles ou consonnes (deux voix) et dans l'écriture des phonèmes qui n'existent pas en tchèque.

Les questionnés ont évidemment une expérience plus large avec l'enseignement, car ils parlent aussi des thèmes abordés avec les étudiants plus avancés. Par conséquent, les *Rectifications* pourraient les aider plus que nous avons conclu au sujet des débutants plus haut. Les accents restent au premier rang, mais la conjugaison, les doubles consonnes et le pluriel des noms composés s'ajoutent. Il serait trop courageux de dire que les problèmes auxquels ces professeurs et étudiants font faces soient les mêmes qui sont gérés par les *Rectifications*. Mais il est probable qu'au moins dans certains cas, c'est vrai. L'apport des *Rectifications* pour la simplification de l'apprentissage du français est donc plus tangible.

### **5.3 La conclusion du sondage**

Le risque de chaque sondage est que le nombre des réponses rassemblées sera trop faible. Cela s'est passé dans le cas de ce mémoire et par conséquent, toutes les conclusions tirées de lui sont limitées. Elles montrent une voie possible mais non une approche générale. Toutefois, le sondage permet de s'orienter dans la problématique et répondre aux buts assignés.

Avant de répondre à la question principale – comment se rendre envers les *Rectifications* en tant que professeur du FLE, nous allons brièvement sommer les constatations rassemblées grâce à l'enquête. Il est apparu que les professeurs tchèques soient assez informés de la réforme. Le manuel *Le français entre nous* y aide beaucoup, mais en général, c'est plutôt l'université où les gens ont appris quelque chose là-dessus. En conséquence, le rôle de l'enseignement supérieur est clé pour la diffusion des nouveautés en République tchèque. Les informations détaillées seraient souhaitables, car le sondage a montré que même les professeurs qui étaient conscients de l'existence des *Rectifications*, n'en connaissaient pas la totalité. Si les futurs professeurs qui étudient maintenant aux

facultés de pédagogies apprenaient des changements, ils pourraient les intégrer dans leurs cours. Comme les réactions complètement négatives à ces informations apparaissent rarement, il est probable qu'ils seront disposés à le faire. Les professeurs questionnés le font déjà. Soit ils suivent le manuel qui contient des nouvelles formes, soit ils en choisissent des changements utiles à leur avis pour passer aux élèves. La situation est la plus simple avec les débutants qui ne connaissent rien. Le seul risque peut être l'utilisation du manuel qui ne se rend pas compte des *Rectifications*. Dans ce cas-là, les élèves pourraient être confus du fait que le professeur dit une autre chose que le manuel. Les élèves plus avancés réagissent avec l'intérêt d'après l'enquête. Mais en même temps, il peut être difficile pour eux de changer les habitudes acquises. De toute façon, il est indispensable de suivre la règle du respect des deux graphies. Ainsi, ceux qui voudraient, pourraient écrire d'après la nouvelle orthographe et les autres continuer avec l'ancienne. Toutefois, cette approche est assez difficile pour le pédagogue, car il devrait étendre ses connaissances pour être à l'aise avec toutes les possibilités d'écriture. Il faut aussi prendre en considération la possibilité de changement des enseignants, car il y en a toujours un grand nombre qui ne la connaît pas et les élèves pourraient avoir des problèmes en l'appliquant. De l'autre côté, l'enquête et l'analyse des écrits ont montré que les *Rectifications* peuvent rendre l'apprentissage du français plus facile ce qui est un apport précieux. Dès le niveau débutant, les élèves doivent mémoriser les accents. Dans certains cas, ils sont indispensables pour distinguer les mots ou pour les prononcer bien. Mais parfois, leur valeur est plutôt historique et les étudiants n'y comprennent pas le sens. Les *Rectifications* ont révisé ces cas. Bien qu'elles n'aient pas corrigé tout, elles ont supprimé au moins certaines incohérences. Les autres domaines problématiques révélés sont enseignés plus tard et la réforme y peut aussi aider. Néanmoins, ce n'est pas une solution miraculeuse, les élèves doivent toujours apprendre beaucoup de choses. Personne ne veut détruire le caractère du français. Les *Rectifications* tâchent de revoir seulement les plus grandes discordances. Cependant, les informations acquises des questionnés ne

nous permettent pas de dire avec certitude combien de problèmes la réforme pourrait résoudre exactement. Mais il est clair qu'elle peut faciliter l'apprentissage du français en diminuant le nombre d'exceptions à mémoriser.

La décision d'incorporer ou non les *Rectifications* dans les cours n'est pas évidente. En fin de compte, ce sera toujours la responsabilité de chaque professeur. Mais il serait souhaitable que chacun considère cette possibilité avec soin. Les cours comprennent : la baisse des difficultés que les apprenants ont avec l'orthographe, la baisse du nombre des fautes et la baisse du temps passé avec l'apprentissage de l'orthographe. Par conséquent, les élèves seront plus motivés et il y aurait plus de temps pour les autres couches de la langue. Parmi les contres, il y a le risque de confusion des étudiants (à cause de plusieurs solutions possibles), le risque de problèmes futurs qu'ils puissent avoir avec un autre enseignant ignorant la réforme et la discordance probable avec le manuel.

Alors, on prend en considération le manuel utilisé et le niveau des élèves. Avec *Le Français entre nous*, le choix s'incline vers l'utilisation des formes nouvelles. Ainsi, on restera en accord avec le manuel. Avec les autres manuels, c'est plus difficile, car il faudrait toujours bien expliquer pourquoi il y a des différences et que les deux formes sont correctes. Concernant le niveau, la situation n'est pas la même avec les débutants et les plus avancés. Avec les débutants, le choix est libre parce qu'ils ne connaissent rien. Utiliser ou non les formes rectifiées, cela dépend du professeur. Avec ceux qui ont déjà acquis un peu du français, il serait apparemment plus prudent de tolérer les deux graphies, mais ne pas les forcer à réapprendre les mots connus.

De tout cela, plusieurs approches apparaissent. Entre les deux extrêmes, complètement ignorer la réforme et l'enseigner en totalité, chacun peut trouver sa position. En tout cas, il est conseillé de tolérer les formes anciennes et nouvelles comme l'exige en outre le Ministère de l'éducation nationale français. Après, nous pouvons décider de ne pas ajouter des graphies rectifiées dans les leçons, d'en

tirer seulement certaines, utiles à notre avis, ou d'informer les élèves de tous les changements. Quelconque possibilité choisie, elle est toujours digne du respect si elle est faite après le rassemblement de toutes les informations et l'appréciation des pour et des contres. Dans tous les cas, l'orthographe est une partie importante mais non unique de la langue et par conséquent de l'enseignement. Nous ne devons donc pas passer trop de temps avec l'explication des changements au détriment d'autre pratique langagière. Mais il est certainement utile de suivre l'évolution du français et s'informer en avance sur les étudiants. Dans l'âge de l'internet, nous pourrions facilement affronter des questions curieuses dans la classe concernant les nouvelles graphies. Et nous devrions être préparés à réagir d'une manière appropriée.

## Conclusion

Les *Rectifications* de l'orthographe française évoluent depuis leur naissance. Il est possible de voir leurs origines bien plus tôt que leur préparation ait réellement commencé. Dès le 17<sup>ème</sup> siècle, les réformes successives ont été mises en place ce qui était assez logique, car la langue se transforme toujours. L'Académie française en était responsable. Comme la première codification de la langue écrite a été faite d'après l'orthographe déjà vieillie à l'époque, le nœud du problème (c'est-à-dire du nombre de réformes assez élevé) était posé. Depuis, il a fallu corriger les différences de l'oral qui en tout cas change plus vite. A cause de l'acharnement des Français à leur langue maternelle, ce n'était jamais bienvenu à l'exemple de la dernière réforme de 1990. Néanmoins, le début des préparations n'a pas suscité l'intérêt du public. Le débat a été levé un peu plus tard à cause des médias qui y ont joué un rôle important. Par conséquent, le résultat final n'est pas trop ambitieux ce qui est le plus grand inconvénient des *Rectifications*. Elles touchent cinq grandes catégories – l'usage des accents (aigu, grave, circonflexe et tréma), le pluriel des mots composés, l'accord du participe passé, le pluriel des mots étrangers et la correction de divers anomalies. Elles ont été préparées par le Conseil supérieur de la langue française et admises par l'Académie française.

Et pourtant, leur réputation n'est pas très bonne. Beaucoup de gens les désapprouvent et malheureusement, les autorités ont aussi longtemps hésitées à les soutenir ouvertement malgré les promesses préalables. En plus, la réforme n'est que recommandée et par conséquent, chacun est libre d'en faire usage ou non. Le support des responsables, en premier lieu du Ministère de l'éducation nationale, est donc indispensable pour sa diffusion. Mais il faut avouer que les autres aient pris l'initiative plus tôt. Certains dictionnaires et ouvrages linguistiques ont inclus les nouvelles formes, les correcteurs informatiques en tiennent compte et des pages web pour informer les gens ont été créés. De plus, les individuels s'investissent et écrivent par exemple leurs livres conformément à la nouvelle orthographe. La situation s'améliore progressivement et aboutisse à la



naissance d'un autre groupe qui réclame la simplification de l'orthographe française – EROFA – et prépare des points dignes d'attention.

Néanmoins, l'introduction des *Rectifications* dans l'enseignement est nécessaire. Depuis 2008, les professeurs français devraient le faire et surtout respecter les deux graphies, mais la réalité n'est pas si claire. Les éditeurs des manuels scolaires ne se sont pas encore décidés à parler de la nouvelle orthographe à quelques exceptions ce qui complique son introduction dans les cours. D'après une enquête, les jeunes enseignants français ont déjà absorbé certains changements (jusqu'à prétendre que des nouvelles formes sont des anciennes) et ne sont pas complètement contre l'idée des *Rectifications* bien qu'ils ne veuillent pas tout réapprendre. En même temps, ils pensent que la réforme est peu ambitieuse et par conséquent, n'aide pas réellement. Les autres pays francophones semblaient plus aptes à accepter la nouvelle orthographe, mais par exemple au Québec, la situation se complique. Bien que les professeurs soient instruits, ils exigent plutôt un choix respecté tout au long du texte (soit la nouvelle orthographe soit l'ancienne) et non le mélange qui est admise dans les *Rectifications*.

En République tchèque, un sondage plus petit a été réalisé pour ce mémoire parmi les professeurs du français à Plzeň et les futurs enseignants à la Faculté de pédagogie à l'Université Charles. Nous avons réalisé que les questionnés ont été capables de remarquer quelques changements dans un texte, donc que ceux-là ne restent pas totalement inaperçus. Presque tout le monde a remarqué l'absence de l'accent circonflexe. Ensuite, le public est plus informé que nous avons supposé ; presque la moitié connaît les *Rectifications*. Ils l'ont appris surtout à l'université. En premier lieu, ils savent que l'usage de l'accent circonflexe a subi des modifications. Concernant les manuels, *Le Français entre nous* reste le seul à incorporer les nouvelles graphies. Mais en majorité, les professeurs intègrent la nouvelle orthographe dans les cours. Cependant, ils ne sont pas très satisfaits des changements. L'une des causes est leur caractère

limité. En conséquence, une continuation de la réforme serait bienvenue pour certains. Ceux qui ne sont pas informés de la nouvelle orthographe ne ressentent pas une nécessité si forte de rectification. Au cas où quelque chose changeait, ils préféreraient le pluriel des mots composés avant tout. Le dernier point de vue, ce sont les domaines problématiques dans l'enseignement. De nouveau, les accents sont au sommet, suivis des terminaisons et de l'avis que tout soit difficile à enseigner et à apprendre.

La recommandation pour les professeurs tchèques du FLE est donc au moins de s'informer des *Rectifications*. Chaque enseignant devrait rester en contact avec sa langue et son évolution actuelle. Puis, ils devraient considérer attentivement la possibilité d'en faire partie de leurs leçons. La décision positive est conseillée surtout pour ceux qui utilisent *Le Français entre nous*. Pour les autres, la situation est plus compliquée. Ils pourraient choisir seulement certaines nouveautés, les plus utiles, enseigner tout ou rien. Le niveau des étudiants est aussi un facteur à estimer. Le plus important est toujours de se décider d'après soi-même de prendre la responsabilité.

## Resumé

Pravopis je důležitou součástí jazyka a jeho znalost je nezbytná pro kompletní zvládnutí cizí řeči. Nejinak je tomu u francouzského jazyka. V průběhu historie se její pravopis vyvíjel stejně jako mluvená francouzština. Od první kodifikace proběhlo několik reforem. Tato práce se zaměřuje na tu poslední z roku 1990. Jejím cílem je shromáždit co nejvíce informací o této reformě, zejména v oblasti vzdělávání, abychom mohli učinit doporučení pro české učitele francouzštiny, jak se k novému pravopisu postavit. Mezi další cíle patří informovat české publikum o reformě, neboť u nás není mnoho příležitostí, jak se o ní dozvědět; všechny publikace pojednávající o reformě pocházejí z frankofonního prostředí a jsou dostupné pouze na internetu, výjimečně v knihovnách. Pro pochopení reformy v její plné šíři je nejprve nutné zasadit ji do historického kontextu. Poté se budeme věnovat samotnému vzniku a reakcím na poslední změnu. Nezbytný je samozřejmě i popis výsledné podoby a shrnutí událostí po jejím zveřejnění. Časový odstup nám umožňuje zhodnotit úspěch či neúspěch reformy. V další části se už budeme věnovat přímo oblasti školství a to především ve Francii a v Québecu. O situaci v České republice nemáme dostatek informací. Snažíme se je tedy doplnit výzkumem mezi učiteli, který se zabývá jejich znalostí reformy, názorů na ni a chybami českých žáků. Teprve výsledky průzkumu umožňují formulovat doporučení, jak se k reformě postavit v českém prostředí.

Dlouhou dobu neměl jazyk žádnou jednotnou formu. V každém kraji se mluvilo trochu jinak a lidé se nepotkávali tak často, aby jim to přespříliš vadilo. Teprve s vynálezem knihtisku začala být otázka pravopisu aktuální. Bylo potřeba rozhodnout, jakou podobu zvolit, neboť jich i v psaném jazyce existovalo několik. Tehdejší takřka nejmocnější osoba ve státě, kardinál Richelieu, pro tento účel založil Francouzskou akademii. Jejím úkolem bylo sjednotit francouzský jazyk a dohlížet na jeho aktuálnost. Francouzská akademie vybrala jako první normu jazyk vzdělanců a vyšších tříd, který už tehdy mnozí považovali za zastaralý. Navíc jí trvalo téměř šedesát let, než vydala svůj první slovník, kterým

zvolenou normu zveřejnila. Od počátku tedy existoval jistý nesoulad mezi mluvenou a psanou formou jazyka. Ten byl postupně upravován v dalších edicích slovníku Francouzské akademie. Do dneška jich bylo vydáno devět. Koncem 19. a začátkem 20. století ale péče o francouzštinu slábla a do hry musel vstoupit stát. Poslední reforma byla iniciována premiérem a Francouzská akademie pouze schválila výsledný dokument. Vypracováním změn byla pověřena pracovní skupina složená z předních francouzských a frankofonních odborníků. Na rozdíl od předchozích reforem, hrála tentokrát významnou roli i média. Různé názory na připravované změny se objevovaly od počátku příprav, ale nejsilněji zaznívaly v období kolem publikace finální verze. Lidé často vyjadřovali silný nesouhlas s jakýmkoli zásahem do pravopisu, který považovali za neměnný po staletí a domnívali se, že jeho složitost je zároveň jeho krásou. Podpora zodpovědných orgánů včetně Francouzské akademie byla nejednotná a nakonec i částečně ustoupily v tom, že reforma se oficiálně nazývá pouze „oprava“ (*rectifications*), čímž chtěli autoři částečně uspokojit výtky. Nutno uznat, že i výsledný obsah není příliš rozsáhlý, takže by slovo „reforma“ možná působilo až příliš ambiciózně. Pro účely této práce je ale dostatečně vypovídající, a proto je používáno. Dále Francouzská akademie rozhodla, že schválené změny budou pouze doporučené, nikoli závazné. V platnosti jsou tedy obě varianty pravopisu – tradiční i nový. Tím se na jednu stranu snaží usnadnit přijetí reformy širším publikem, na druhou stranu to brzdí její rozvoj. Pokud není nová forma povinná, řada kroků se zpomalí – lidé nemají důvod se s ní seznamovat, protože stále mohou používat původní, školy ji nemusí nutně vyučovat, slovníky ji nezařadí do svých děl, protože ji nevyužívá dostatek Francouzů.

Změny se dotkly pěti základních oblastí – přízvuků, složených slov, shody v minulém čase, množného čísla cizích slov a opravy nepravidelností. Ostrý přízvuk je přidán všude tam, kde chybí, ale dle ustálené výslovnosti tam patří. Používání tupého přízvuku bylo sjednoceno dle pravidla, že se píše ve slabice, která předchází slabice s němým *e*. Změna se dotkla mnohých sloves či slov

končících na *-ment*. Často a jednotně používaných slov se to ale netýká (např. *appeler* a *jeter*). Stříška už se nadále nepíše nad *i* a *u*, neboť neměla žádný fonetický význam, pouze historický. U některých slov se také změnilo umístění tremy – přesunula se nad vyslovovanou samohlásku. U složených slov se zvýšilo množství výrazů, které se píše dohromady, bez spojovníku. V množném čísle se u slov, jejichž druhou částí je podstatné jméno, přidává *s* nově vždy na konec slova. Použití spojovníku u číslovek se zpravidlnilo a už nezáleží, zda jde o čísla do stovky nebo nad sto, píše se všude. V minulém čase se sloveso *laisser* chová stejně jako *faire* – vždy zůstává neměnné. U slov cizího původu je snaha více je pofrancouzštit. V množném čísle se k nim tedy bude přidávat *s* a v některých případech přibudou i přízvuky, aby ubylo pochybností o výslovnosti. Poslední oblastí je oprava některých nepravidelností. Nejznámějšími příklady je asi *ognon* místo *oignon* a *néufar* namísto *nénuphar*. V závěru dokumentu je doporučení pro tvůrce nových slov a autory slovníků, aby dali přednost jednodušší a více francouzské formě. Jak je vidět, množství změn není velké, dotýká se pouze několika stovek běžně používaných slov. To je zároveň i slabou stránkou reformy, protože v jistém slova smyslu zůstala na půl cesty – část nepravidelností opravila, ale část zanechala a často tím vytvořila nové výjimky. Je to způsobeno do značné míry snahou vyrovnat se se zamítavými názory lidí, kteří se báli, že se toho změní příliš mnoho a francouzština bude vypadat úplně jinak.

Důsledkem je, že poslední reforma francouzského pravopisu nemá více jak dvacet let po své publikaci stále své jasné místo. Vzrušené diskuze o jejím smyslu a obsahu postupně utichají a teprve v posledních letech přichází čas na její širší využití. Samozřejmě že od počátku existovala řada stoupenců, kteří se jí snažili propagovat, ale až v nedávné době se jim to ve větší míře daří. Hodně také napomohl rozvoj internetu. Nový pravopis se už objevuje v mnoha publikacích a slovnících, byť ne všude jsou zahrnuty všechny změny. Množí se také spisovatelé, kteří se rozhodli psát svá díla dle nových pravidel a nenásilně tak s nimi seznamovat veřejnost. Informační technologie přijímají změny mnohem

snáze, a tak už byly vyvinuty různé programy, které např. opraví vložený text podle reformy či např. ve Wordu je možnost zvolit, zda má kontrola pravopisu probíhat podle tradiční, nové nebo obou forem zároveň. Pro informování veřejnosti bylo vydáno několik knih, které shrnují a vysvětlují změny, některé obsahují i cvičení nebo jiné didaktické postupy, aby si čtenář nové formy dobře zapamatoval. Stoupenci reformy také založili několik webových stránek, kde shromažďují informace o jejím vývoji. Každý se tak může dostat k novinkám, zaregistrovat se do konference, aby mu chodily mailem, najít odkaz k zakoupení některé publikace či prostudovat seznam knih aplikujících nový pravopis.

Úsilí o podporu nového pravopisu vyústilo do vzniku skupiny s názvem ÉROFA, která se zamýšlí nad dalšími oblastmi, které by bylo vhodné upravit. Jejimi členy jsou zástupci různých frankofonních zemí. Navrhují mimo jiné sjednocení plurálu tak, aby se vždy tvořil přidáním *s*<sup>143</sup> či revizi zdvojení souhlásek při tvoření ženského rodu a odvozenin<sup>144</sup>. Na obzoru je tedy možná další bouře protichůdných názorů a polemik.

Lidé ale jen stěží začnou používat nový pravopis, pokud se jej děti nebudou učit ve škole. A to je dosud kámen úrazu. Francouzskému ministerstvu školství trvalo více než deset let, než vydal závazný dokument, který upřednostňuje výuku a zejména toleranci nového pravopisu. Učitelé tedy konečně mají o co se opřít, ale často jim stále schází podpora učebnic, které novinky nereflektují. Zpočátku to vypadalo, že ostatní frankofonní země byly mnohem více nakloněny přijmutí změn, ale situace se nevyvinula natolik příznivě. Kupříkladu v Québecu se oficiální učitelská asociace sice snaží o jejich rozšíření, povedlo se jí proškolit většinu učitelů, ale reprezentuje pouze menšinu vyučujících a mnozí s ní nesouhlasí<sup>145</sup>. Odpůrci reformy se přiklánějí k uznání nových forem, pouze pokud budou použity v celém písemném projevu. Nikoli pokud žák jedno slovo napíše podle nového pravopisu a jiné podle tradičního,

---

<sup>143</sup> *Le X final*. op. cit.

<sup>144</sup> *Les consonnes doubles : féminins et dérivés*. op. cit.

<sup>145</sup> GALLANT, Gaëlle. *Ibid.*

což ovšem má být tolerováno. K zjištění přístupu francouzských budoucích pedagogů k reformě byl uspořádán výzkum. Ukázalo se, že jsou jí většinou nakloněni, často ji ale kritizují za nedostatečnou razanci, kvůli které zůstala či nově vznikla řada výjimek. Výzkum se zaměřoval i na jejich znalost nových forem a je zajímavé, že někdy automaticky použili novou podobu slova a označili ji za původní<sup>146</sup>.

V českém prostředí o názorech pedagogů mnoho nevíme. V rámci této práce byl proto zrealizován výzkum, který se snažil tento nedostatek částečně doplnit. Pomocí dotazníku byli osloveni plzeňští učitelé francouzštiny a budoucí učitelé z Pedagogické fakulty Univerzity Karlovy. Cílem výzkumu bylo získat dostatek podkladů pro učinění doporučení ohledně zahrnutí reformy do výuky. Návratnost byla bohužel poměrně nízká, ale zjištění přesto umožnila udělat si přesnější obrázek o situaci v České republice. Téměř polovina dotázaných věděla o existenci reformy, což bylo mnohem více, než jsme očekávali. Většinou neuměli označit všechny oblasti, kterých se dotkla, a v připraveném textu napsaném dle nového pravopisu si všimli jen části změn. Dozvěděli se o ni nejčastěji během vysokoškolského studia, role univerzity je tedy nezastupitelná, dále pak od kamarádů či z internetu. Z používaných učebnic se o reformě zmiňuje pouze *Le Français entre nous* a ti, kteří podle ní učí, také častěji zařazují novinky do hodin. Účastníci výzkumu nejsou s reformou příliš spokojeni, většinou kvůli její nedotaženosti. Proto by byli pro pokračování reformního úsilí. Mezi těmi, kteří reformu neznají, není příliš velká poptávka po změnách. Když už, tak nejvíce by ocenili zjednodušení tvoření množného čísla složených slov. Poslední část výzkumu se zabývala analýzou chyb, které studenti dělají, a oblastí, které jsou náročné na naučení. Kromě výsledků z dotazníků je doplněna o studii písemných projevů žáků ZŠ – začátečníků. V obou případech vyšlo jako nejproblematictější psaní přízvuků. To je zároveň i jediná oblast reformy, se kterou se setkají už začátečníci. Další bylo časování sloves a psaní koncovek, což

---

<sup>146</sup> COLIN, Armand. *op. cit.*

je sice v počátečních fázích výuky obtížná látka, ale na druhou stranu se při výkladu nedostaneme k náročnějším jevům, kterými se zabývala reforma. V každém případě ale výsledky potvrzují, že reforma jde správným směrem a snaží se řešit místa, kde studenti často chybují.

Při rozhodování, zda nový pravopis zapojit do výuky francouzštiny u nás, je potřeba vzít v úvahu několik faktorů. Prvním je úroveň žáků. U začátečníků máme relativně volnou ruku, protože ještě neznají nic. Pokročilejší studenty bychom mohli mást zaváděním jiné formy, než se naučili, takže tam je nutné přistupovat citlivěji a vše dobře vysvětlit. Vhodným řešením může být např. tolerance obou forem v psaném projevu žáků s jasným odůvodněním. Dále má vliv i používaná učebnice. V případě, že nerespektuje nová pravidla, můžeme se snadno dostat do situace, kdy učitel říká něco jiného než kniha, což může být nepříjemné. Přinejmenším je třeba být na takovou situaci připraven, příp. od výuky nových forem upustit. Posledním rizikem je pozice vyučujícího ve vztahu k žákům. Pokud je bude předávat jinému pedagogovi, který reformu třeba vůbec nezná, by mohli být penalizováni za používání jiného pravopisu. I tento aspekt je tedy vhodné pečlivě zvážit. Ať už bude výsledné rozhodnutí jakékoli, doporučujeme, aby mu předcházelo seznámení se s reformou a uvážení zmíněných faktorů. Každý učitel francouzštiny by měl zůstat v kontaktu s vývojem jazyka.

**KLÍČOVÁ SLOVA:**

francouzština, reforma pravopisu, 1990, nový pravopis, učitelé, Česká republika



## Bibliographie

### Livres

ARRIVÉ, Michel. *Réformer l'orthographe?* Paris : Presses Universitaires de France, 1993. ISBN : 2-13-045597-2. 240 p.

BRUNOT, Ferdinand. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. tome IV (*La langue classique*). deux parties 1911 et 1924. p. 142. in ARRIVÉ, Michel. *Réformer l'orthographe?* Paris : Presses Universitaires de France, 1993. ISBN : 2-13-045597-2.

CATACH, Nina. *L'orthographe*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992. ISBN : 2-13-044905-0.

CATACH, Nina. *L'orthographe en débat*. Paris : Editions Nathan, 1991. ISBN : 209-190762-6.

GOOSSE, André. *La "nouvelle" orthographe*. Paris : Edition Duculot, 1991. ISBN : 2-8011-0976-2.

MASSON, Michel. *L'orthographe: guide pratique de la réforme*. Ligugé : Editions du Seuil, 1991. ISBN : 2-02-013394-6.

ROBERT, Paul; JOSETTE, Rey-Debove; REY, Alain. *Le nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert – SEJER, 2008. ISBN : 978-2-84902-386-0.

SCOVEL, Thomas. *Psycholinguistics*. Oxford: Oxford University Press, 2001. 135. p. ISBN: 19-437213-8.

### Articles

BENSIMON, Corinne. Je suis pour une libéralisation de l'orthographe. *La libération*, 05 Oct 2009, p. 26. ISSN : news-20091005-LI-0LI96f38c9c-b115-11de-b10b-10db8e44e72a.

BERGERON, Steve. *Les sept îles de Sept-Îles*. [pdf]. La Tribune, 9 Septembre 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

BERTRAND, Brigitte. *Un sans faute pour Chantal Contant*. [pdf]. Québec Hebdo, 6 Février 2012. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

BLIN, Jérôme. *Faut-il simplifier l'orthographe ?* [pdf]. Pleine Vie, Mars 2012. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

CHAUMONT, V. Réforme de l'orthographe. *Lire*, 01 Nov 2009, p. 6. ISSN : news-20091101-LR-088322R.

CHERVEL, André. Le fil de la simplification. *La Croix*, 09 Oct 2009, p. 13. ISSN : news-20091009-LC-116383.

COLIN, Armand. Les *Rectifications* de l'orthographe et la formation des enseignants. [pdf]. Le Français aujourd'hui, 2011/5 n°HS01. [cit. 19 Mars 2012]. p. 245-250. Accessible de WWW : <<http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2011-5-page-245.htm>>.

Conseil supérieur de la langue française. *Les rectifications de l'orthographe*. Documents administratifs, n° 100. Paris : Direction des Journaux officiels, 1990. ISSN : 0242-6773.

CRESSOLE, Michel. Cent ans pour une réforme. *Le Français dans le monde*, Fév-Mar 1991, n° 239. p. 27.

DEWAELE, Bruno. *Nouvelle orthographe: le mieux, ennemi du bien !*. [pdf]. La voix du Nord, 9 Octobre 2011. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

*Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*. Bulletin officiel hors série n° 3. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 19 Jui 2008.

*Le point sur les Rectifications de l'orthographe en 2005*. Paris : Réseau pour la nouvelle orthographe du français, 2005. ISSN : 0244-3910.

*Le X final*. Observatoire francophone du français contemporain, section française. Études pour une rationalisation de l'orthographe française. Sous la direction de C. Gruaz.

*Les consonnes doubles : féminins et dérivés*. Observatoire francophone du français contemporain, section française. Études pour une rationalisation de l'orthographe française. Sous la direction de C. Gruaz.

*Les règles de la nouvelle orthographe ... en bref*. [pdf]. Orthographe en direct, 2012. [Consulté le 3 Mar 2012]. 4 p. Accessible de WWW : <<http://www.orthographe-recommandee.info/enseignement/>>.

LESEGRETAIN, Claire. Un siècle de réformes non-appliquées. *La Croix*, 12 Jan 2002, p. 6. ISSN : news-20020112-LC-2009.

M. Jospin opposé à une réforme d'orthographe. *Le Monde*, 17 Déc 1988, p. 13. ISSN : news-19881217-LM-86505.

*Programmes du collège, programmes de l'enseignement de français*. Bulletin officiel spécial n° 6. Paris : Ministère de l'Education nationale, 28 Aou 2008.

Un appel de linguistes sur l'orthographe : Moderniser l'écriture du français. *Le Monde*, 07 Fév 1989.

VIGNER, Gérard. *Image de la langue: l'orthographe*. Le Français dans le monde, Mai-Jui 1990, n° 233, p. 53.

## **Internet**

*Académie française*. [online]. [cit. 2 Avr 2009]. Accessible de WWW : <<http://www.academie-francaise.fr/index.html>>.

CHAPLAIN-RIOU, Myriam. *L'ognon et le nénufar: vingt ans après, la nouvelle orthographe piétine*. [pdf]. AFP – Journal Internet, 29 Septembre 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

DION-VIENS, Daphnée. *Nouvelle orthographe : des règles claires demandées*. [pdf]. Cyberpresse, 10 Novembre 2010. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

*Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui*. [online]. Avrilly: 2012. [Consulté le 10 Mai 2012]. Accessible de WWW : <<http://erofa.free.fr/>>.

GAIRIN, Victoria. *Orthographe : « Et si on écrivait 'des chevaux' ? »*. [pdf]. Le point, 26 Janvier 2012. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

GALLANT, Gaëlle. *Nouvelle orthographe ou ou ortografe ?* [pdf]. Cyberpresse, 30 Mars 2011. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

*Grammaires, guides d'écriture et ouvrages en didactique du français*. [online]. Groupe québécois pour la modernisation de la nouvelle orthographe, 2008–2010. [Consulté le 4 Avril 2012]. Accessible de WWW : <[http://www.gqmnf.org/Publications\\_Grammaires.html](http://www.gqmnf.org/Publications_Grammaires.html)>.

*La nouvelle orthographe et l'enseignement*. [pdf]. RENOUVO, 2009. [cit. 21 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.renouvo.org/enseignement.pdf>>.

LAPOINTE, Josée. *Danny Laferrière et le smoked-meat dans le Petit Larousse*. [pdf]. Cyberpresse, 16 Juin 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

*Le Conseil supérieur de la langue française*. [online]. Ministère de la culture et de la communication, 2009. [cit. 02 Apr 2009]. Accessible de WWW : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/politique-langue/cs1f-accueil.html>>.

*Moi, je lis en nouvelle orthographe*. [online]. 2009. [cit. 21 Mar 2010]. Accessible de WWW : <[http://home.primus.ca/~montstемarie/GQMNf\\_V02/Publications\\_Ouvrages.html](http://home.primus.ca/~montstемarie/GQMNf_V02/Publications_Ouvrages.html)>.

MONGAILLARD, Vincent. *Savez-vous que les règles d'orthographe ont changé ?*. [pdf]. Aujourd'hui en France, 9 Novembre 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible de la base des données europresse.com.

*Orthographe recommandée*. [online]. Association pour la nouvelle orthographe, 2010. [cit. 23 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.orthographe-recommandee.info/index.htm>>.

*Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet*. [online]. 2004-2010. [cit. 23 Mar 2010]. Accessible de WWW : <[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Pierre-Joseph\\_Thoulier\\_d%27Olivet&action=history](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Pierre-Joseph_Thoulier_d%27Olivet&action=history)>.

*Règles d'application des recommandations orthographiques*. [online]. RENOUVO, 2003-2009. [cit. 22 Mar 2010]. Accessible de WWW : <<http://www.renouvo.org/regles.php>>.

ROBERGE, Emile. *Où est l'erreur ? Un cure-dent et un cure-ongles*. [pdf]. Cyberpresse, 3 Avril 2012. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

SHAFFER, Marie-Eve. *Des petits nouveaux dans le Petit Larousse*. [pdf]. Métro Actualité, 22 Juin 2011. [cit. 4 Avril 2012]. Accessible dans la base des données europresse.com.

# Annexes

## Annexe 1 – Le questionnaire

### Les rectifications d'orthographe française en 1990

Vyplňte prosím následující dotazník (česky nebo francouzsky), který slouží jako podklad pro mou diplomovou práci. Vyplnění by mělo zabrat asi 10 minut. Výsledky budou anonymní.

Děkuji za spolupráci. Kateřina Kaderová

**Je suis:**

- professeur à Plzeň
- étudiant/e à l'Université Charles

**1. Lisez le texte et dites s'il y a quelque chose d'inhabituel. / Přečtěte si následující text a napište, zda se vám tam zdá něco neobvyklého.**

L'évènement qui s'est passé au mois d'aout sur l'île a bouleversé la population du village. Tous les après-midis, trois-cents-quatre-vingt-un habitants discutent de cette situation bien qu'elle ne soit pas de ses ognons et ils l'interprèteront certainement de manière ambiguë.

**2. Savez-vous qu'il a eu une réforme d'orthographe française récemment (les rectifications d'orthographe française en 1990) ? / Víte, že v poslední době proběhla reforma francouzského pravopisu (« oprava » pravopisu z roku 1990)?**

- oui (répondez aux questions 3 - 12)
- non (répondez aux questions 13 - 17)

**3. Où avez-vous l'appris ? Cochez. / Kde jste se o ní dozvěděli? Zatrhňte.**

- université
- séminaire
- travail
- internet
- manuels
- dictionnaires
- magazines
- journaux
- collègues
- amis
- ailleurs :

**4. Connaissez-vous quelques exemples de changements ? / Znáte nějaké příklady změn?**

- oui
- non

**5. Si oui, quels changements connaissez-vous ? / Pokud ano, jaké změny znáte?**

**6. Quels domaines ont été touchés par les rectifications à votre avis ? Cochez. / Kterých oblastí se podle vás reforma dotkla?**

- noms composés
- adjectifs de couleur
- numéraux composés
- noms d'origine latine
- pluriel des adjectifs de pays
- accent circonflexe
- tréma
- cédille
- autres :

**7. Quels manuels utilisez-vous ? / Jaké učebnice používáte?**

**8. Reflètent-ils les changements ? Si oui, comment? / Berou ohled na změny? Pokud ano, jakým způsobem?**

**9. Intégrez-vous certains changements dans vos cours ? Quels? Pourquoi oui, pourquoi non ? / Zahrnujete některé změny do výuky? Které? Proč ano, proč ne?**

**10. Comment les élèves réagissent aux nouveautés ? / Jak na nové tvary reagují žáci?**

**11. Êtes-vous content des rectifications ? / Jste s reformou spokojeni?**

- oui
- non

O autre:

**12. Souhaiteriez-vous que cet effort de la modernisation de l'orthographe continue? / Příklad byste si, aby úsilí o modernizaci pravopisu pokračovalo?**

O oui

O non

O autre:

**13. Souhaiteriez-vous certains changements de l'orthographe ? / Příklad byste si nějaké změny v pravopisu?**

O oui

O non

**14. Pourquoi ? / Proč?**

**15. Dans quels domaines ? Cochez. / V kterých oblastech? Zatrhněte.**

- pluriel de noms composés
- l'usage de trait d'union dans les numéraux composés
- l'usage de l'accent grave dans la conjugaison
- l'usage de l'accent circonflexe
- l'usage du tréma
- les mots empruntés
- autres :

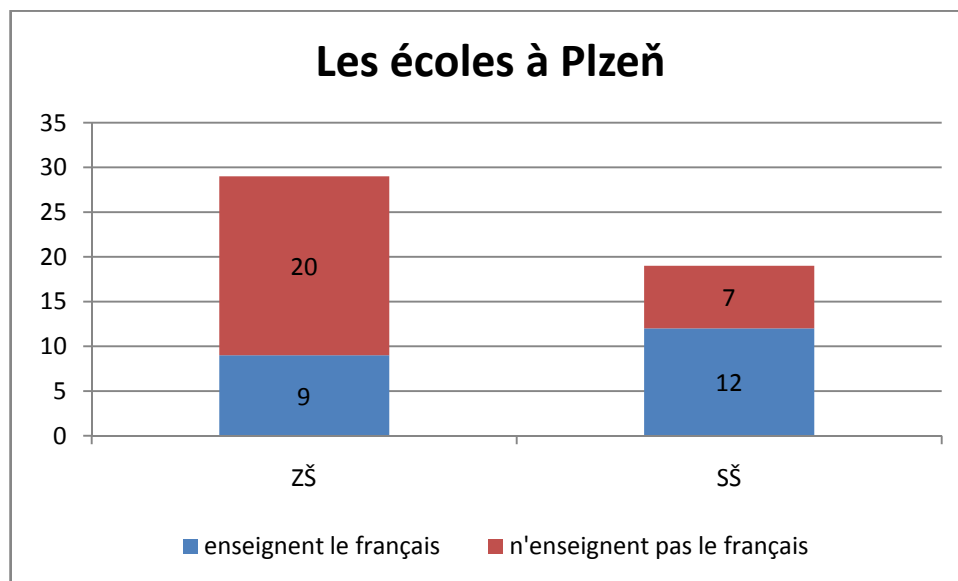
**16. Quels domaines d'orthographe sont les plus difficiles à apprendre aux élèves ? / Které oblasti pravopisu je neobtěžnější žáky naučit?**

**17. Dans quels domaines d'orthographe font-ils le plus d'erreurs ? V kterých oblastech pravopisu dělají nejvíce chyb?**

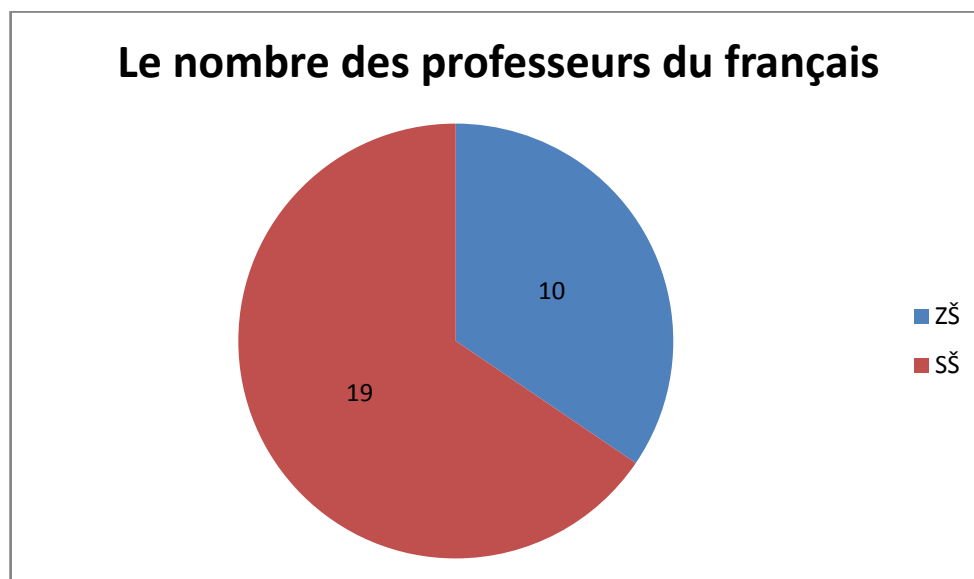


## Annexe 2 – Les graphiques

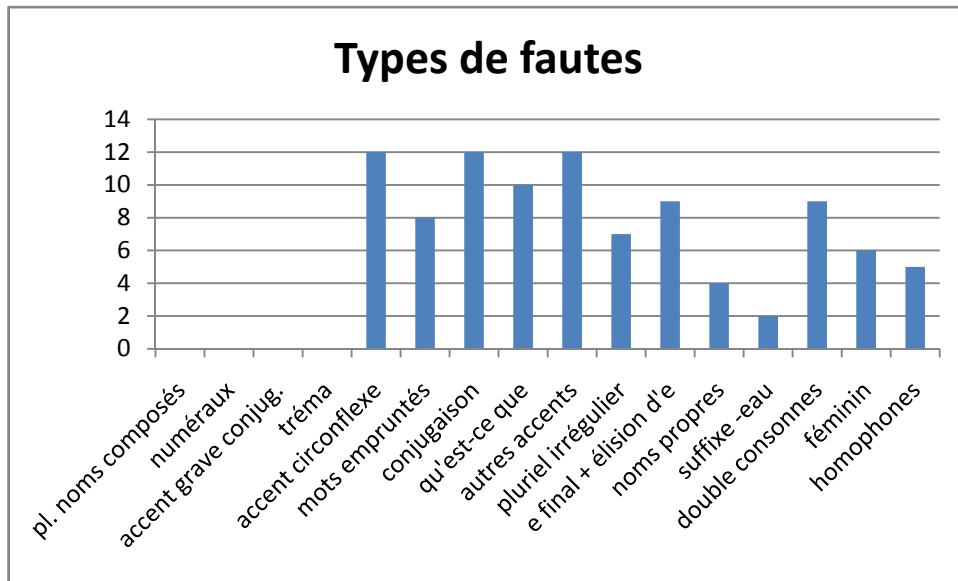
Graphique I



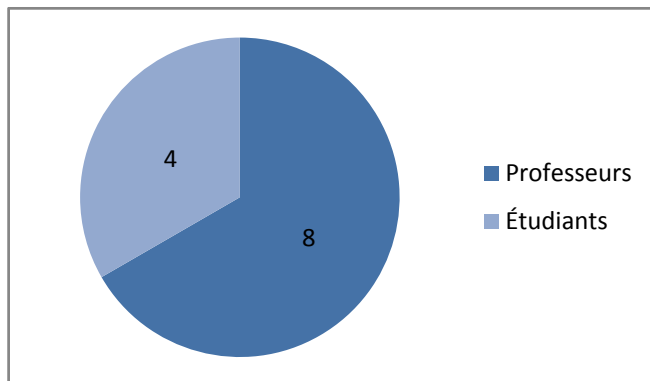
Graphique II



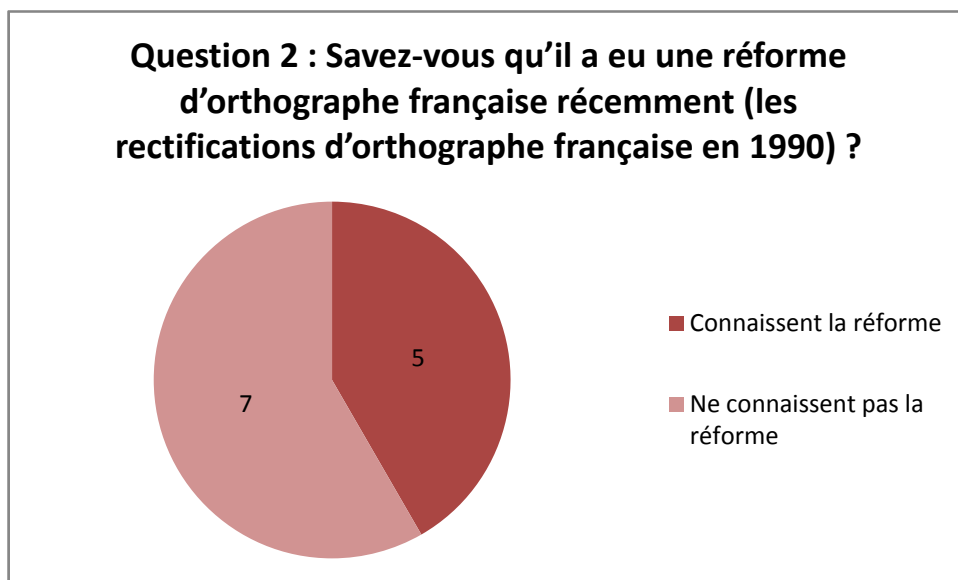
Graphique III



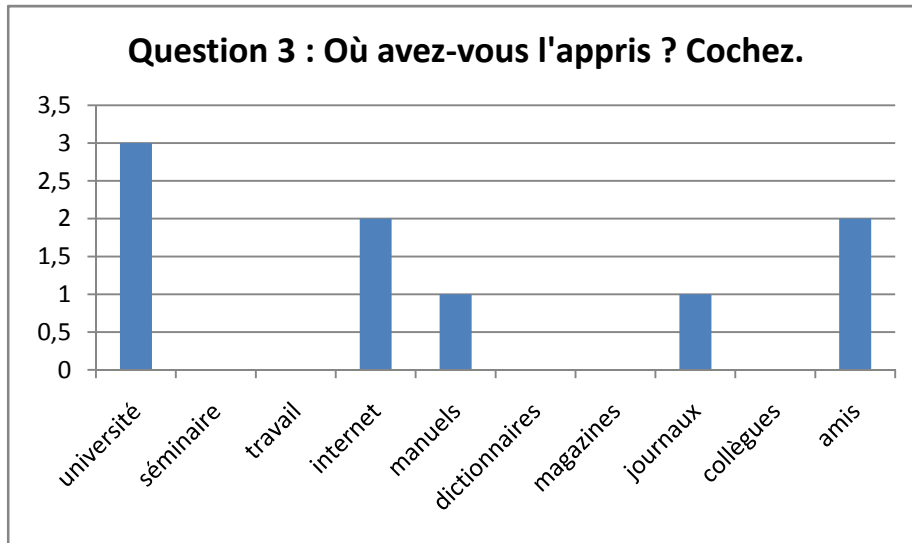
Graphique IV



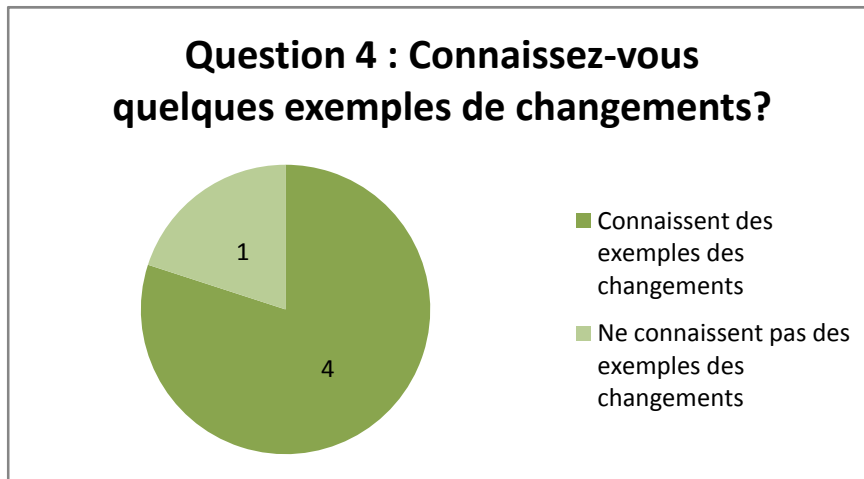
Graphique V



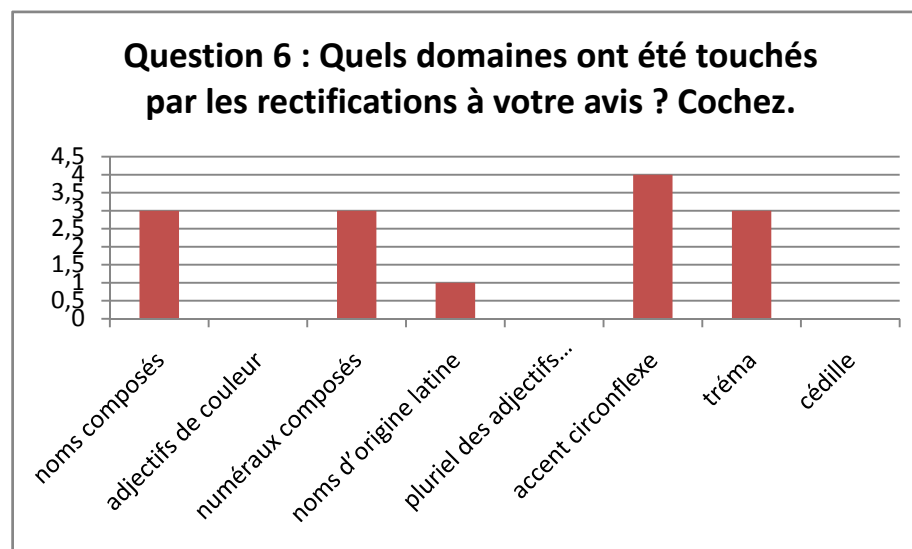
Graphique VI



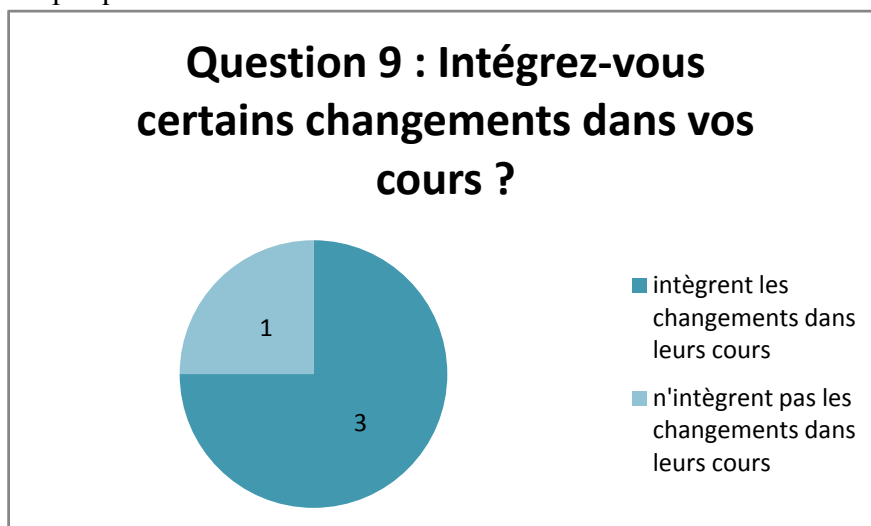
Graphique VII



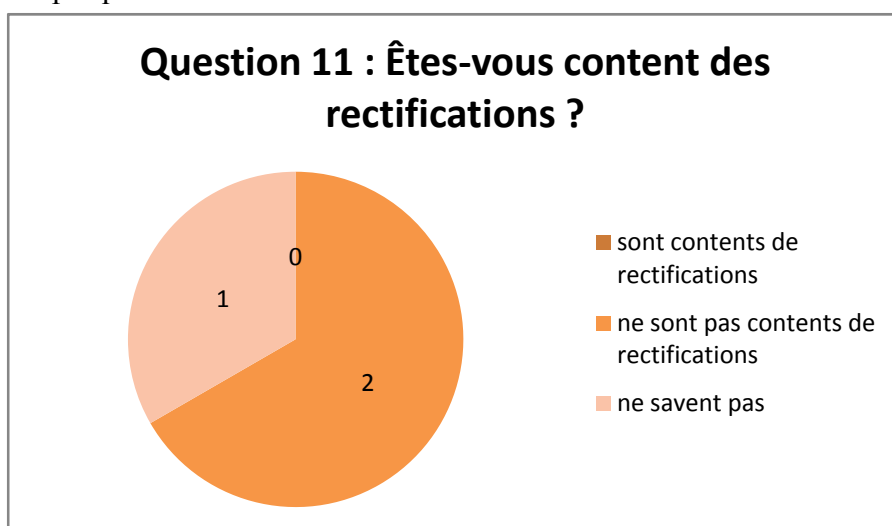
Graphique VIII



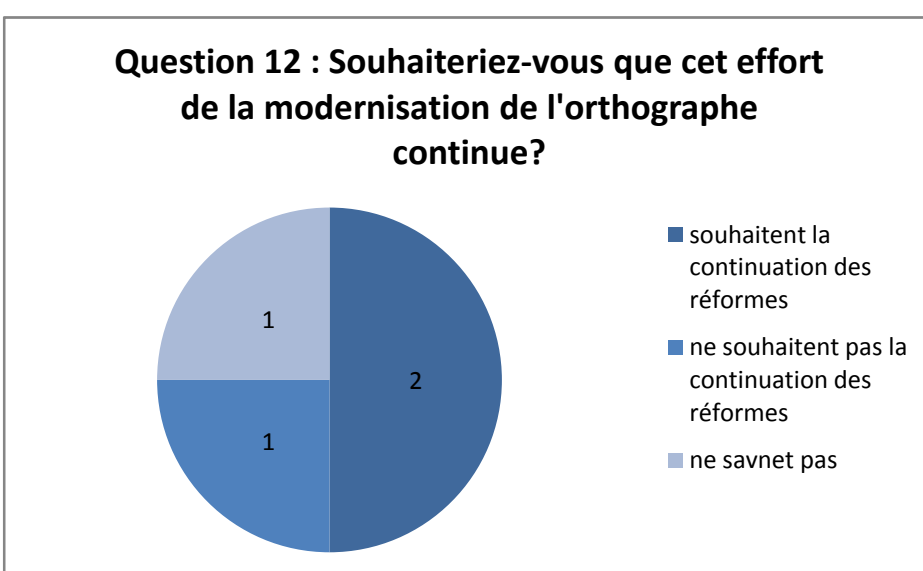
Graphique IX



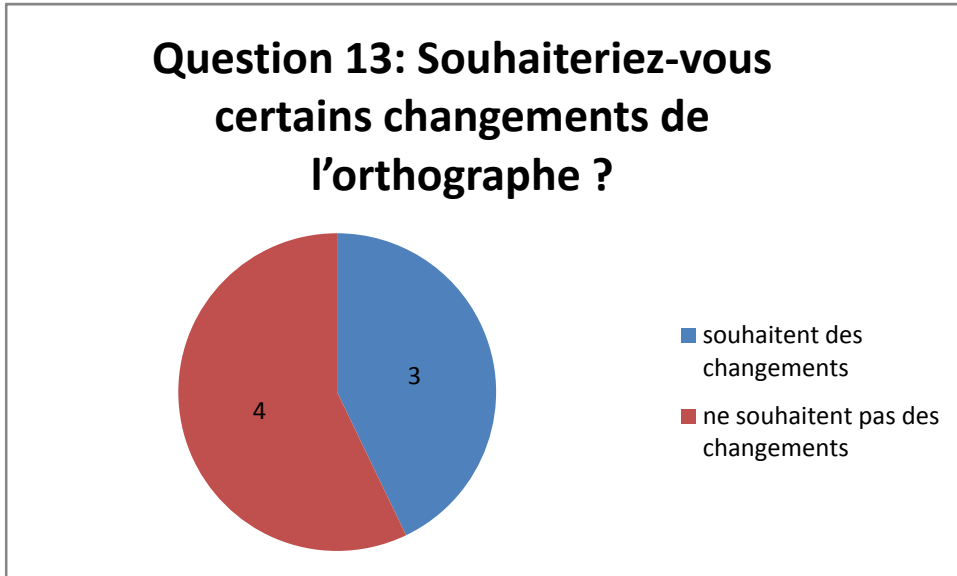
Graphique X



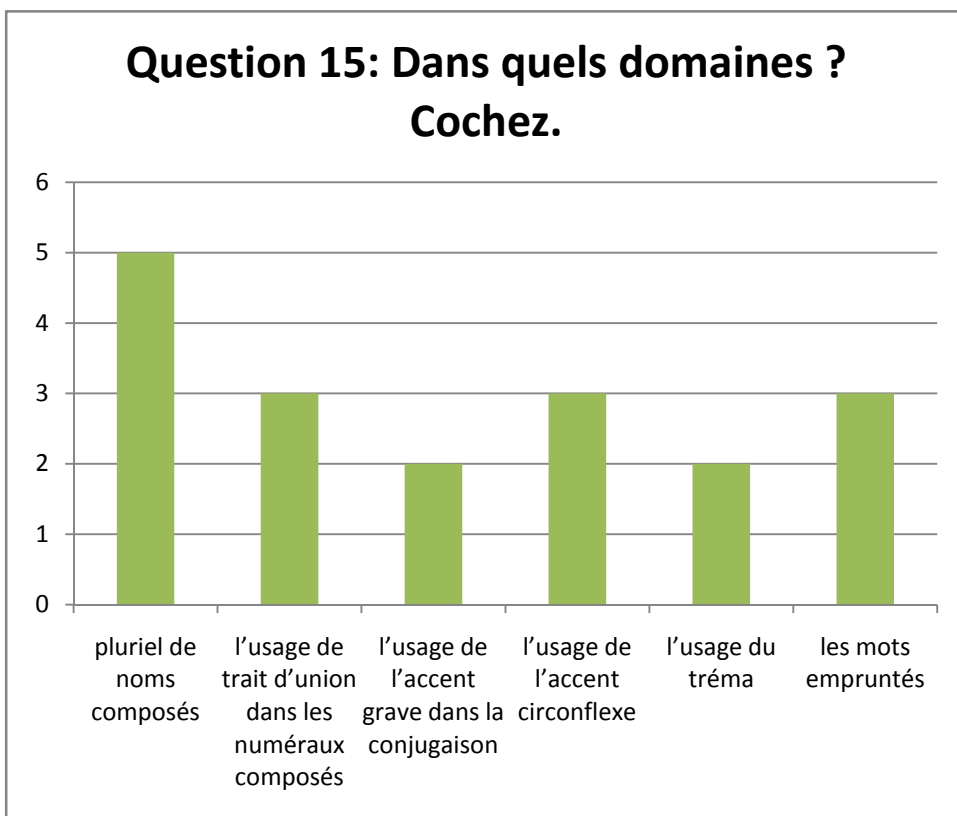
Graphique XI



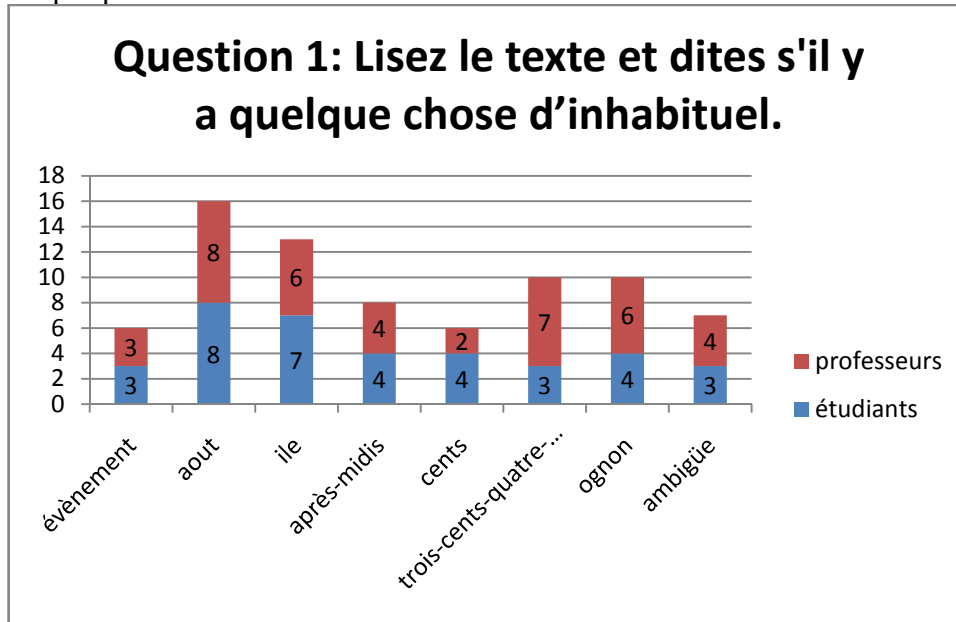
Graphique XII



Graphique XIII



Graphique XIV



Graphique XV

